

63/2

Février 1963

N° 2

mensuel



Brabant

Tourisme.

Touristes belges et étrangers, La Province de Brabant vous attend

Tous ces organismes d'accueil
ont été créés pour vous

AARSCHOT. S.I. Tél. (016) 660.25.
Président : M. PAESSENS, 368, chaussée de Louvain, AARSCHOT.
Echevin du Tourisme : M. PELGRIMS, Hôtel de Ville, AARSCHOT.

BRAINE-LE-CHATEAU. S.I.
Président : M. OLIVET, 116, chaussée de Tubize, BRAINE-LE-CHATEAU. Tél. 56.92.16.
Secrétaire : M. Albert LACROIX, 116, chaussée de Tubize, BRAINE-LE-CHATEAU.

BRUXELLES.
Centre d'Information de Bruxelles : M. CHANTREN, 10, rue du Chêne, BRUXELLES. Tél. 13.41.77.
Pavillon place de Brouckère : Tél. 18.05.29.

CHAUMONT-GISTOUX. S.I.
Président : M. LETELLIER, Hôtel Les Accacias,, CHAUMONT-GISTOUX. Tél. (010) 680.53.
Secrétaire : M. JAMAR, Notaire, CHAUMONT-GISTOUX. Tél. (010) 684.35.

DIEST. S.I. Siège Social : Hôtel de Ville.
Président : M. CRESENS, 3, rue St-Jean Berchmans, DIEST.
Secrétaire : M. G. VAN DER LINDEN, Hôtel de Ville, DIEST.

**GENVAL et environs. S.I. Siège Social :
Maison Communale.**
(Genval - La Hulpe - Rixensart - Ohain - Lasne.)
Secrétaire : M. SCHOEMANS, 230, avenue des Combattants, GENVAL.

**HAL. S.I. Siège Social : Hôtel de Ville.
Tél. 56.54.11.**
Président : M. DE BROUWER, Hôtel « Les Eleveurs », HAL.
Secrétaire : M. Victor WALRAVENS, 177, chaussée de Mons, HAL.

ITTRE. S.I.
Président : M. DUBOIS, 35, rue Basse, ITTRE. Tél. 461.07.
Secrétaire : M. Robert BERTOUX, 35, rue Basse, ITTRE.

VALLEE DE LA NETHEN. S.I.
Président : M. Guy DE STREEL, Notaire, NETHEN.
Secrétaire : M. Louis MAUQUOY, 27, Vieux chemin de Louvain, HAMME-MILLE.

**KEERBERGEN. S.I. Siège Social :
Maison Communale.**
Président : M. DE LOBEL, Maison Communale, KEERBERGEN.
Secrétaire : M. HELLEMAN, Petit Bois Lombut, KEERBERGEN. Tél. (015) 512.58.

**LOUVAIN. S.I. Siège Social : Hôtel de Ville.
Tél. (016) 221.01.**

Président : M. BAETE, Echevin, LOUVAIN.
Secrétaire : M. VAN RIJCKEL, Bergen 101.
HERENT. Tél. (016) 211.87.

**NIVELLES. S.I. Siège Social : Hôtel de Ville.
Tél. (067) 220.68.**

Président : M. QUINOT, Hôtel de Ville, NIVELLES.
Secrétaire : M. Richard MICHEL, 36, rue Demulder, NIVELLES. Tél. (067) 242.32.

OTTIGNIES et environs. S.I.
Président : Mlle BOUDRINGHIEN, 9, rue du Bauloy, OTTIGNIES. Tél. (010) 619.85.

OVERIJSE. S.I.
Président : M. SOHIE, 9, rue J.B. Dekeyzer, OVERIJSE.
Secrétaire : M. PHILIPS, 43, rue J.B. Dekeyzer, OVERIJSE.

TIRLEMONT. S.I. Siège Social : Hôtel de Ville.
Président : M. Pierre HONOREZ, 32, avenue de Louvain, TIRLEMONT.
Directeur : M. Paul DEWALHENS, 14, rue de l'Yser, TIRLEMONT.

VILLERS-LA-VILLE. S.I.
Président : M. DECELLE, Boulevard Neuf, VILLERS-LA-VILLE.
Secrétaire-Trésorier : M. LECLERCQ, 10, Boulevard Neuf, VILLERS-LA-VILLE.

BRAINE-L'ALLEUD. S.I.
Président : M. JONNAERT, Place Ste-Anne, BRAINE-L'ALLEUD.

**WAVRE. S.I. Siège Social : Maison Communale.
Tél. (010) 236.12.**

Président : M. P. PEETERS, Député-Bourgmestre, WAVRE.
Secrétaire : M. MARCHAL, 2, place de la Gare, WAVRE. Tél. (010) 224.00.

**JODOIGNE. S.I. Siège Social :
Maison Communale. Tél. (010) 813.91.**
Président : M. E. COURTOY, Député permanent, 48, rue de Piétrain, JODOIGNE.
Secrétaire : M. FOUSSOUL, 3, avenue Fernand Charlot, JODOIGNE. Tél. (010) 810.78.

**VILVORDE. S.I. Siège Social : Maison
Communale.**
Président : M. H. VAN CAMPENHOUT, 47, rue longue du Moulin, VILVORDE.

**VALLEE DE LA VOER. S.I. et de Tourisme. Siège
Social : Maison Communale de Tervuren.**
Président : M. DE REYMAKER, Echevin, TERVUREN.

WATERLOO.
S.I. Siège Social : Maison Communale. Tél. 54.72.05.

Fédération Touristique de la Province de Brabant

A.S.B.L.

4, RUE SAINT-JEAN
BRUXELLES 1
TEL. 13 07 50
PRIX DU NUMERO : 10 F
COTISATION : 80 F
C.C.P. 3857.76
Bureaux ouverts de 8 h 30 à 17 h 30

SOMMAIRE

- Editorial. M.-A. Duwaerts.
- Un musée pas comme les autres. R. D.
- Vierge en bois peint... Vierge en Brabant. C. Derse du Bruwquez.
- L'A.C.A. danse chez les Mayas. V.G. Martin.
- Le double but du musée de l'Armée. Pierre Giraud.
- Le lin belge. R. G.
- Visage de nos métiers d'art. R. G.
- Soirées et mitis du Tourisme. Yves Boyen.

Les textes publiés n'engagent
que la responsabilité de leurs auteurs.
Les manuscrits ne sont pas rendus.

NOTRE COUVERTURE

Une tapissérie de Bruxelles
(XV^e siècle)
qui figure au Musée Charlier.

Vacances Belgique, vacances toniques !

DE lui, on disait volontiers : « Tiens, le " Bonhomme Hiver », est là », tant il nous apparaissait simple, doux, sans malice. Et le temps de s'envoyer quelques boules de neige... il était parti vers d'autres cioux...

Comment le qualifier cette année, sinon de « faux bonhomme » !

Sa simplicité ? Des nappes de neige qui dissimulent, traîtresses, des arêtes de glace guettant vos pas !

Sa douceur ? Qu'il vienne du nord ou de l'est, le vent vous mord au visage et vous transite.

Sans malice, enfin ? Alors qu'on le croit parti, il revient, le surnois... se montrant généreux, beaucoup trop généreux, dans sa distribution gratuite de misères de tous genres...

Non, à franc parler, le « faux bonhomme » exagère !

Si encore, à travers les baucs de brumes et de brouillards grésillants, il laissait filtrer quelques chauds rayons de soleil, cette présence nous ravigoterait, notre esprit pourrait vagabonder, rêver aux prochaines vacances dont nous aurons un ardent besoin.

O prestige des mots ! Rien que d'avoir écrit le nom « vacances », il semble que celles-ci soient brusquement là, à portée de main, chassant les lourds nuages, nous tendant gentiment les bras, nous permettant de retrouver l'équilibre physique qui redonne la santé.

— Et déjà, sachez-le, le Commissariat général au Tourisme, toutes les fédérations touristiques de Belgique sont à pied-d'œuvre. Ils ont songé, avant vous peut-être — mais n'est-ce pas là leur mission ! — à « vos » vacances.

Le thème qu'ils vous proposent — véritable postulat — est d'une simplicité profonde :

« VACANCES BELGIQUE, VACANCES TONIQUES ! ».

Vous souriez, monsieur, vous riez, madame ? Cette affirmation vous dérouté ?

Et pourtant, nous y avons mûrement réfléchi. Ecoutez notre voix, notre conseil. C'est la sagesse même.

Privilegiée par la nature, la Belgique est riche de ses contrastes, de sa diversité. Elle vous offre une gamme variée de jolies contrées touristiques.

Evadez-vous, dès le mois de juin, si vous le pouvez, gagnez le littoral avec ses effluves iodés et ses vieilles villes d'art, allez à la découverte des forêts des Ardennes et de leurs villages rustiques et surtout passez des week-ends de détente et d'agrément dans un Brabant aux attraits aussi variés que multiples, et dont la capitale offre mille particularités qui vous plongeront dans le ravissement.

Notre affiche de manifestations culturelles et populaires peut rivaliser avec n'importe quelle autre.

Où que vous alliez, vous ferez une provision d'air pur, de joies saines, et du palace où s'étale le luxe jusqu'à la petite auberge de campagne où l'accueil est tout simple, vous pourrez déguster des spécialités qui font la renommée culinaire de l'hôtellerie belge.

Alors ?

Alors, pour épargner du temps, pour vous délasser économiquement, passez, dès l'invite du soleil, d'excellentes, de vraies vacances toniques... en Belgique !

Maurice-Alfred DUWAERTS.

**Un musée
pas comme
les autres**

A St-Josse-Ten-Noode

La Maison CHARLIER

regorge de Trésors d'Art

et reflète à la fois la vie bourgeoise d'antan

Le n° 16 de l'avenue des Arts, aujourd'hui perdu entre les « complexes » et buildings qui ont envahi ces dernières années la petite ceinture, ne semble avoir été sauvé que par miracle de la pioche des démolisseurs. En effet, ce n'est que grâce à l'intervention personnelle de M. Guy Cudell, bourgmestre de St-Josse-ten-Noode, que cet ancien hôtel, datant de la Belle Epoque subsiste encore. Cette demeure patricienne y constitue en quelque sorte un anachronisme, son implantation et sa structure n'ayant été conçus que pour cette paisible vie citadine troublée de temps à autre par le passage d'un tramway à traction chevaline, d'un fiacre ou encore celui d'un groupe de fillettes volantées se promenant dans l'allée ombragée d'en face.

Sa sauvegarde, la prestigieuse demeure le doit aussi un peu, telle que la volonté testamentaire du généreux donateur le stipulait en 1925, à son aménagement en musée communal.

Des collections variées.

Le musée Charlier, car c'est bien de l'Hôtel du peintre et sculpteur ten-Noodois qu'il s'agit, ouvrit ses portes en 1928. Ce musée, l'un des 46 que compte actuellement l'agglomération bruxelloise, n'est pas un musée comme les autres. Si l'atmosphère si particulière que l'on y ressent dès qu'on a poussé les lourds battants de la porte cochère et si l'on y découvre de nombreux trésors, des collections dont la valeur est estimée à plus de 20 millions, qui constituent des rares et authentiques témoins d'une époque révolue, le Musée Charlier, il n'est pas exagéré de l'affirmer, est aussi un réel centre d'étude. C'est d'ailleurs un artiste et mécène qui a réuni toutes ces belles choses anciennes allant de la porcelaine, de la cristallerie et de la tapisserie à la peinture et sculpture, aux riches mobiliers d'époque, complétés de garnitures appropriées. C'est un centre de documentation pour le collectionneur, l'amateur d'art, l'étudiant ou l'artisan. On y peut voir notamment une collection quasi unique de mobiliers allant du style renaissance au Louis XVI, d'une argenterie extrêmement luxueuse et la plus finement travaillée, de tapisseries de Bruxelles, d'Audenaerde et d'Aubusson du XIV^e au XVII^e siècle, de peintures de la fin du XIX^e et de-

but du XX^e siècle. Les garnitures d'intérieurs patriciens et bourgeois, les tapis d'Orient et d'Asie, la variété de pendules, vases, lustres, poteries, etc..., présentent non moins d'intérêt.

Un document d'époque.

Le connaisseur le plus avisé, tout comme le simple visiteur sensible à la beauté de la forme et de la couleur y trouve de quoi s'émerveiller. C'est d'ailleurs l'objectif que Guillaume Charlier s'était imposé en léguant à la Commune de St-Josse-ten-Noode, après sa mort, sa ravissante demeure avec toutes les collections d'art provenant de son ami Henri Van Cutsem, protecteur des artistes, ainsi qu'un grand

nombre de ses propres œuvres allant de ses débuts d'artiste jusqu'à sa consécration. Le caractère particulier de cet antre d'art s'explique par le fait que Charlier imposa l'aménagement de sa maison

en musée, à la condition expresse d'en garder l'aspect qu'elle avait de son vivant. Et cette dernière volonté testamentaire a été scrupuleusement respectée tant par l'Administration communale que par Mlle Yvonne du Jacquier, l'éminent archiviste communal et conservateur, qui en a fait un « musée vivant ».

L'hôtel même est déjà en soi un document architectural d'époque puisqu'il est l'œuvre du baron Victor Horta qui transforma en 1890 les deux immeubles de l'avenue des Arts que Van Cutsem avait acquis.

DES ŒUVRES de G. Charlier



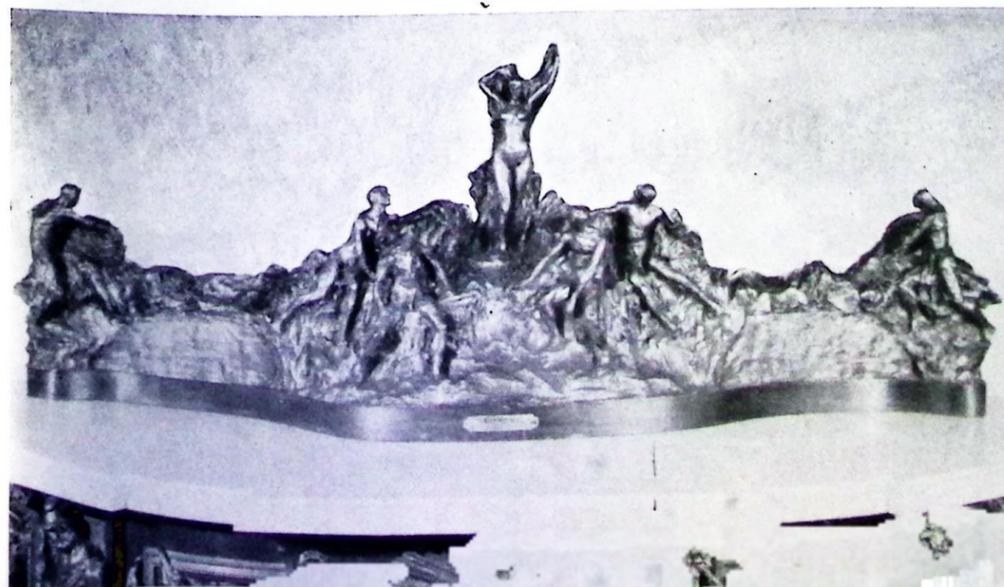
Le pilote.



Idylle.



L'adieu.



La nature inspiratrice de l'art.



Mme Guillaume Charlier et le peintre et sculpteur son mari, vous accueillent dans leur salon.



Louis XVI

Empire

QUELQUES



Régence

Tapisseries



SALONS



Le Hall.



Salon chinois.

continue de personnes aimant tout ce qui est beau. Mlle du Jacquier entretient et gère cette belle demeure dans l'esprit de la famille Charlier, c'est-à-dire en vue d'accueillir à tout moment des amis et amateurs d'art.

Musée, mais aussi centre culturel.

On y trouve de-ci de-là des fleurs fraîches ou des bouquets d'automne adroitement disposés dans de splendides vases et corbeilles de prix.

Quelques noms d'artistes signalés au passage, tels De Brackeleer, Frison, Wiertz, Wauters, Smits, Meunier, Ensor, Boulanger, Bastien, Oleffe, Laermans, Stevens, Frédéric, Van Streydonck, Stobbaerts, Manet, Van Zevenbergen, dont les œuvres y sont exposées, suffisent à attester du réel intérêt artistique de cette maison.

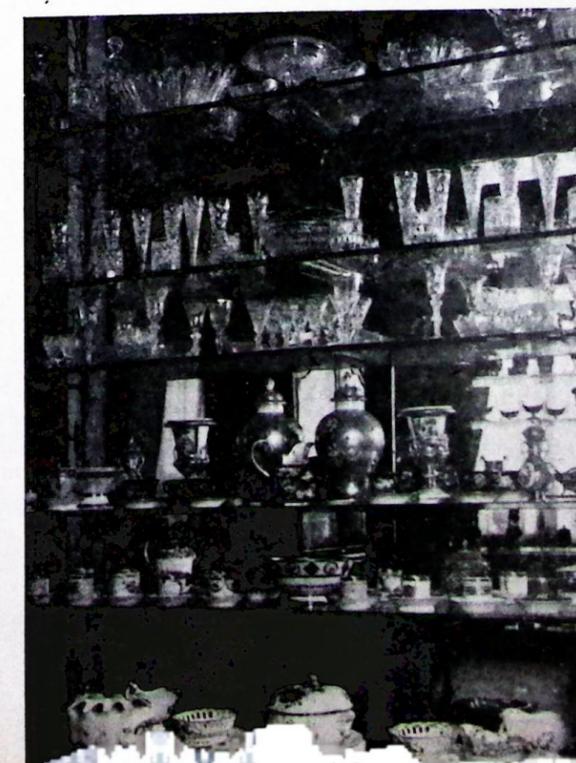
Enfin la présence de nombreux trésors d'Extrême-Orient s'explique par le goût immodéré des bourgeois de cette époque pour tout ce qui venait de ces régions exotiques aux civilisations très anciennes et que certains de nos compatriotes venaient de prospecter.

Le musée Charlier est devenu aussi un centre culturel complet car ses salons sont de plus en plus le lieu de diverses réunions artistiques et culturelles. De plus, Mlle du Jacquier y prépare encore sous les combles une place au folklore local et à l'histoire ten-Noodoise.

L'architecte y incorpora une vaste galerie en vue de permettre à son commanditaire d'y réunir les pièces les plus importantes de sa collection d'art. On y retrouve, d'autre part, toute l'atmosphère de la « vie de salon » d'antan, car l'originalité de ce musée est certainement son cachet de maison privée, son aspect de maison bourgeoise habitée où les murs ne sont pas trop surchargés de tableaux et où les 23 salons, garnis d'un mobilier complet, différents les uns des autres, attendent à tout moment des hôtes. L'arrangement est même tel que les pouvoirs locaux peuvent y recevoir des invités de marque, possibilité dont M. Cudell profite d'ailleurs de plus en plus.

Ce fait quasi unique pour un musée ne peut être mieux illustré que par quelques petits détails. Les salons, les pièces de séjour, même la « Galerie », n'ont aucune similitude avec des salles d'exposition où l'on a « entassé » pour « montrer ». Bien au contraire, dans chaque coin, on constate la présence

*Vitrine :
Porcelaine de Bruxelles
et Cristaux de Baccarat.
(Photos : de Sutter.)*



Vierge en bois peint...

Vierge en BRABANT

VIERGE en bois rose et en dentelles, Vierge en bois Protégez la couleur et l'arôme des feuilles [peint les chênes et la pierre, Protégez les clabots, la sourdine, la clairière, le bonheur, l'ail-des-ours, le bois des cyclamen et la branche de gui sur le dernier dolmen... Vierge en bois peint.

Protégez la forêt, Vierge des sept-bonniers, Protégez le Cloître-Rouge et les bois du soleil, les feuilles et l'écorce et les écureuils sages, les ombres à vos pieds; le gris-Moulin, la Vour et la sauvage oseille et la mousse et la source, et l'ombre des nuages et les aubiers...

le vent de mars, la bise aiguë et l'ancolie le gland doux, le ravin, le val mélancolie le passereau, le clos, les sentiers, la mésange les fleurons de la Floss, le vallon du tambour et mon cœur au moment où se lève le jour sur le tremble doré par ton baiser,

Archange !

(Extrait de « Brincs de Jonc » de Prosper Roidot.)

Ces vers, si délicieux, nous plongent en plein dans ce que nous avons de plus précieux au sud-est de notre Ville : Soignes... en Brabant.

BRABANT !

« Onduleux et lumineux », lui accordait Victor Hugo. « Pittoresque, opulent et gras », dixit Emile Verhaeren.

Si la Forêt de Soignes a été qualifiée de « la plus remarquable forêt de hêtres de l'Europe entière », c'est bien à cause des immenses futaies homogènes dont elle se compose et dont se dégage une impression solennelle. Victor Hugo (encore lui !) ne la comparait-il pas à une immense cathédrale ?

« *Quelle vie cachée à découvrir l'ombre des taillis épais, sous les tapis de mousse, aux pieds des arbres ou dans le creux des clairières !*

« *Heureux qui sait comprendre et aimer tes beautés ! Forêt ! Faux et artificiels, les prétendus artistes qui, sans vibrer, les prétendus écrivains, poètes ou psychologues qui, sans s'émouvoir, savent passer dans ton domaine !...* » Tel s'exclama Henry Carton de Wiart en 1928.

Auderghem, avec Val Duchesse et son prieuré du Rouge-Cloître dont les moines appartenaient à l'ordre de St-Augustin;

Boitsfort et sa Vènerie des ducs de Brabant;

Groenendael avec son Ruusbroec l'Admirable, célèbre théologien qui y écrivit l'« Ornement des Noces spirituelles », considéré par la philosophie comme un des mystiques les plus illustres, par la littérature flamande qui le déclare un de ses écrivains les plus purs et par l'Eglise qui le groupe parmi ses grands hommes les plus respectables.

Le village de plaisance que fut Auderghem au début de ce siècle conserve des souvenirs inoubliables du monastère fondé par les Dominicains à « Val Duchesse » ainsi dénommé en mémoire de celle qui

La Forêt de Soignes.

La chapelle Sainte-Anne à Auderghem.



fut leur première protectrice, la veuve du duc Henri III de Brabant. Construit sur un des coteaux se reflétant dans un vaste étang, il occupait un des sites les plus merveilleux que l'on puisse imaginer.

L'ancienne chapelle Ste-Anne, très heureusement conservée et restaurée, s'y voit encore et peut être visitée le mercredi pendant la période d'été. Il en a été conservé un retable en style gothique d'une composition aussi naïve que riche, mais dont on ignore malheureusement l'auteur.

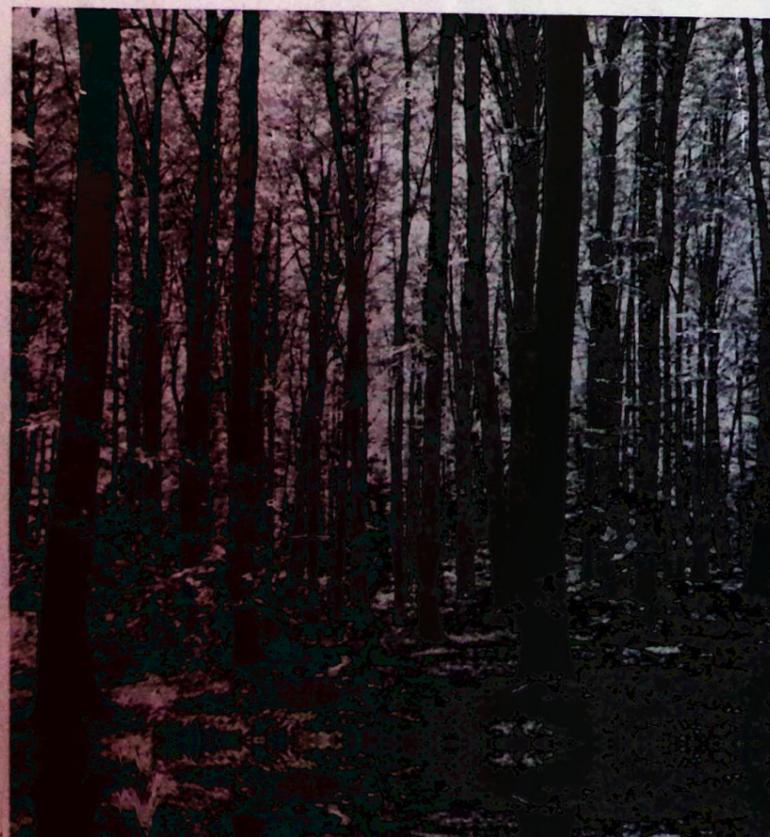
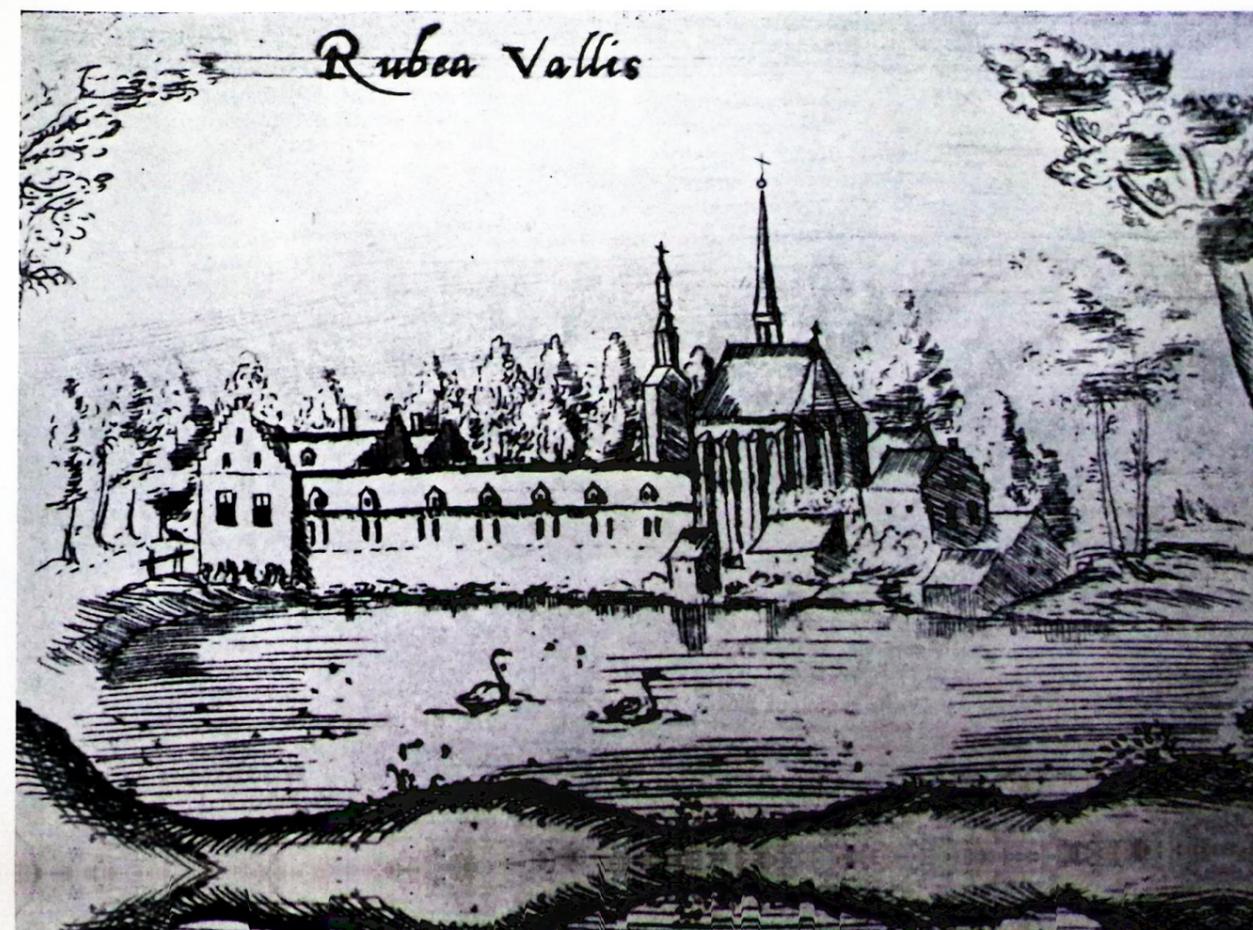
Le passé de Rouge-Cloître comporte une part non moins intéressante dans l'histoire de l'Art. A Rubens fut commandé « Le Martyre de St-Paul ». Les murailles du réfectoire étaient ornées de quatre paysages décoratifs, œuvres de Van Artois (où Jacques d'Arthois) qui y séjourna quelques années. Hugo van der Goes, le très prisé élève de Van Eyck, y mourut sous la bure du frère convers, après une folie dont le tableau d'Emile Wauters, au Musée de Bruxelles, nous dépeint toute la douleur. Il y

eut aussi Van Orley dont les remarquables « Chasses de Maximilien » continueront au cours des temps, à émerveiller le monde.

Plus près de nous, les voûtes de la Forêt de Soignes, abritèrent les tendances artistiques les plus diverses : de Vitzthumb et Van Moer à la prestigieuse Ecole de Tervueren — rivalisant avec celle de Fontainebleau — dont le chef de file le plus vigoureux fut Hippolyte Boulanger, suivi des Fourmois, De Knyff, Huberti, Is. Verheyden, Frans Courtens, Ste-

Rouge-Cloître. — Gravure extraite de l'ouvrage de Grammaye (1606).

(Cab. des Estampes - Bruxelles.)





*La folie
de Hugo van der Goes,
d'après le tableau
d'Emile Wauters.
(Musée de Bruxelles.)*

vens, Asselbergs, François, Bastien et combien d'autres encore.

Au cours de nos randonnées, il nous semblait — des fois — encore entendre par delà les drèves, retentir les hallalis : de la maison de Boitsfort, la Vénérerie des ducs de Brabant, accompagnée du Grand Fauconnier, s'en aller vers les héronnières ou participant à une chasse à courre...

Soignes... la bienfaitante forêt ne lasse jamais. Au contraire, on peut s'y diriger dans n'importe quel sens et aboutir toujours à l'un ou l'autre endroit pittoresque, folklorique ou historique. Que ce soit à N.-D. au-Bois où croissait le « Jezusken Eyck », que ce soit à l'Eglise de Tervuren où est conservé l'olifant que saint Hubert suspendit un jour à un arbre mystérieux pour assurer contre un mauvais sort les voyageurs attardés; que ce soit au « Chêne des Sept Têtes Couronnées » où, il y a quatre siècles, Charles Quint en compagnie de six autres souverains, s'arrêta et prit le frais; que ce soit à Waterloo, où elle servit de décor de fond à la gigantesque bataille qui vit l'Aigle s'abattre.

Pourtant, on a dû y procéder à des saignées au cours des ans. La création de routes nécessaires au développement économique du Pays dont une avant la création de nos chemins de fer, en 1831 et que les habitants de l'endroit appellent encore la « Route de la Banque », parce que créée par la Société Générale de Belgique. La Revue de la Générale, dans son numéro 4 de juillet-août 1962, nous en donne l'explication :

« ...le Livre du Centenaire de la Société Générale » (1922), page 53 : Il n'est pas sans intérêt de rappeler qu'en dépit du revenu médiocre qu'elle retirait de la forêt, la Direction décida en 1831, la construction aux frais de la Société Générale, d'une route de 15 km allant de Waterloo à Tervuren; c'est la route qui traverse la partie Sud de

» la forêt, passant par Groe-
» nendael et qui est encore
» appelée aujourd'hui (en
» 1922, Note de la R.) la
» Route de la Banque ». Son
» objet était double : facilité
» l'exploitation de la Fo-
» rêt, dans cette région privée
» de toute voie de communi-
» cation; mais aussi, comme
» le disait le rapport de l'as-

» semblée générale « elle ne sera » pas moins utile
» dans l'intérêt public. Elle facilitera les transports
» sur Louvain des charbons des mines de Charleroy
» et de Mariemont, et réciproquement les transports
» des produits des brasseries et du commerce de
» Louvain sur Charleroy, Nivelles et jusqu'à Mons. »

« La route fut construite telle que tous les prome-
» neurs bruxellois la connaissent; elle coûta plus
» de F 800.000,— (1) à la Société Générale mais la
» construction des chemins de fer qui suivit bientôt,
» fit qu'elle ne rendit pas longtemps des services
» pour le transport des charbons; chose curieuse, cette
» destination lui fut restituée par la Grande Guerre
» et on la vit pendant les années 1914 à 1918, cons-
» tamment parcourue par les charrettes de charbon
» des pauvres gens des régions de Louvain et Malines
» qui allaient chercher, par la route, dans le Hai-
» naut, le combustible qu'ils ne pouvaient plus rece-
» voir par chemin de fer.

» Il s'agit donc bel et bien de la « Route de
» Mont-St-Jean aux Quatre-Bras. »

.....

» Les archives de la Société Générale de Belgique
» contiennent certains dossiers susceptibles d'éclair-
» cir ce point. Il s'agit des dossiers suivants :

» N° 747 de 1832 : Aperçu de ce que pourra coûter
» le pavement de la route de
» Tervuren à Waterloo;

» N° 773 de 1835 : Paiement à Van der Straeten
» d'honoraires dus à son père
» pour établissement des plans et
» devis des aubettes le long de la
» nouvelle route de Waterloo à
» Tervuren;

(1) Francs-or de l'époque.

» N° 964 de 1833 : Plan d'une partie de la Forêt
» de Soignes située au hameau de
» Notre-Dame-au-Bois;

» N° 964bis de 1843 : Plan topographique de la
» Forêt de Soignes telle qu'elle
» a été cédée par la Société Géné-
» rale de Belgique au Gouverne-
» ment Belge.

» Pour gouverner, les archives de la Société Géné-
» rale ont été déposées aux Archives Générales du
» Royaume. »

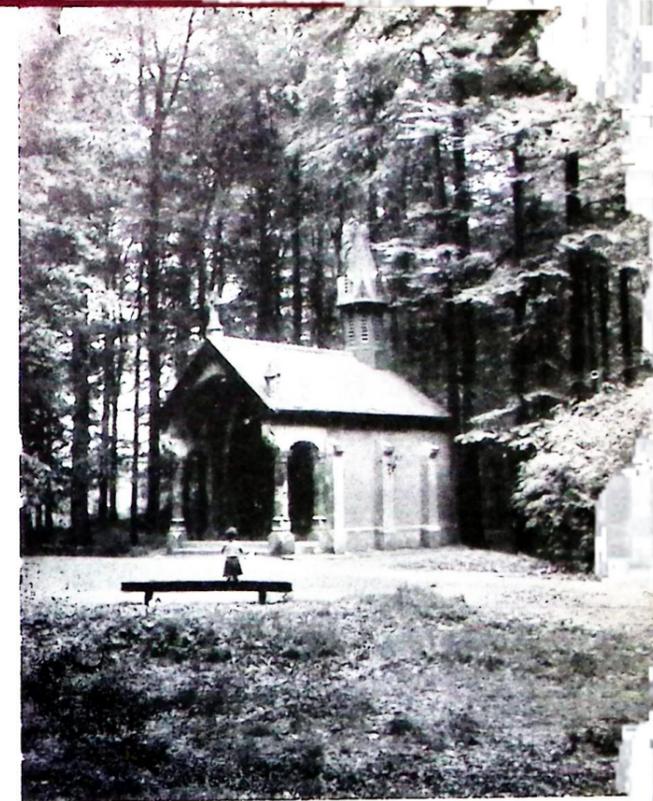
Voilà un point qui étonnera pas mal de lecteurs
brabançons. Le trafic routier ayant repris le dessus,
on procède actuellement à l'élargissement de la bande
carrossable sans avoir dû faire une hécatombe
d'arbres.

Je protège, protégez-moi !... porte l'ex-libris des
Amis de la Forêt de Soignes.

Pour qu'on nous la conserve, nous ne pouvons que
répéter et demander à nos édiles qu'ils s'inspirent des
pensées et impressions de ceux qui n'ont jamais cessé
d'aimer la Forêt :

« Ab oui ! grâces lui soient rendues, elle qui nous
» sert de rempart, nous encerclé de verdure, nous
» ménage de l'air pur, elle qui fournit à notre étude,
» à notre admiration et à notre joie, toutes les res-
» sources d'une sylve, d'une flore et d'une faune

Groenendael, le calme champêtre et les promenades.



*La ravissante chapelle
de Notre-Dame de Bonne-Odeur.*

» incomparables; elle qui est là pour l'envol de nos
» rêves, l'essor de nos poètes; elle qui, sous ses fron-
» daisons, garde l'âme du passé, et, au fond de ses
» taillis, conserve comme un écho étouffé et latent
» de la vie de nos ancêtres ! »

Henry Carton de Wiart.

« Heureuses les villes qui sont gardées par les
» arbres ! »

Emile Verhaeren.

« Il y a des lieux si beaux qu'on a envie de les
» serrer contre son cœur et qui, ayant des yeux pour
» voir et admirer, savent chercher l'âme d'une con-
» trée et y extraire du réel l'émotion qui élève et
» qui transporte. »

Gustave Flaubert.

Et si notre âme est le reflet d'un paysage aimé,
allons à la Forêt, Soignes n'est pas loin et nous
deviendrons meilleurs et plus charitables...

C. DERIE DU BRUNQUEZ.



Une tradition tenace

Le BAL travesti de l'ACADEMIE

LES fastes du 250^e anniversaire de l'Académie royale des Beaux-Arts de Bruxelles, célébrés avec brio au cours de l'année 1961, ont permis de dresser bien des inventaires de tout ce qui touche au prestigieux passé de la première institution d'enseignement artistique de la capitale, la plus ancienne de toutes les écoles en activité de l'agglomération bruxelloise.

Parmi les analyses ainsi effectuées, celle des documents relatifs au célèbre bal travesti de l'Académie n'a pas manqué de soulever la curiosité et partant, d'encourager les recherches quant aux origines de cet extraordinaire événement si différent de tous ceux qui poursuivent cependant le même but : amuser, une nuit durant, au profit d'œuvres, une foule de danseurs sacrifiant à la passion du déguisement.

L'organisation de ce bal remonte-t-elle à 1711, année de la fondation de l'Académie ? C'est douteux, car l'institution, à ses débuts, était davantage professionnelle que scolaire. Mais, sans qu'on sache actuellement le prouver, des sauteries parées et masquées groupèrent certainement les élèves antérieurement à 1830, terminus a quo fixé par un carton d'invitation daté de 1904 et qui annonce la fête « à l'occasion du 75^e bal annuel ». On peut en effet affirmer que la numérotation de semblables manifestations est quelque peu fantaisiste dans la gent estudiantine, celle des années d'après-guerre le prouve avec certitude.

Cependant, le plus ancien document connu est un carnet d'ordre des danses portant le millésime 1883. Valses, polkas, mazurkas et quadrilles y suggèrent, sans erreur possible, l'atmosphère qui devait régner au Théâtre lyrique, place du Marché à Schaerbeek, où le bal eut lieu jusqu'en 1907 avec quelques éclipses au profit du Théâtre de la Renaissance, rue de Brabant, en 1888, l'Alcazar Royal, en 1890, la Nouvelle Cour de Bruxelles, place Fontainas, en 1891 et les Salons modernes, rue Auguste Orts, en 1892, 1893 et 1900. Il semble que ce bal fut, pendant longtemps, à caractère privé : souvent les cartons d'invitation pour « Monsieur et ses dames » portent les signatures d'un président et du membre invité. Parfois aussi seul un droit de vestiaire est obligatoire, sans que le montant n'en soit indiqué; mais en 1890, le prix d'entrée est fixé à 3 F par couple.

La danse ne fut pas la seule occupation des rapins, sculpteurs et architectes en herbe qui s'esbaudissaient ainsi à la belle époque. La soirée se partageait en deux ou trois parties de dix à quinze danses chacune, séparées par des attractions de natures les plus diverses : une tombola artistique au profit des pauvres en 1887; un concours de beauté, de costumes et de... chahut en 1899, 1902 et 1904; un banquet aux « tartines picturales » et « salade de subsides » en 1902; un « punch » monstre en 1906...

Les avertissements qui figurent sur les documents ad hoc sont souvent drôles. Ainsi, en 1902,

« les personnes qui auraient à se plaindre de la cuisine sont priées de s'adresser à M. Adhémar, qui s'efforcera de leur faire rendre leur diner »; en 1904, « toutes les danses seront transpirées au profit des artistes pauvres honteux » et « un buffet et une pharmacie fonctionneront pendant toute la durée de la nuit ». Nous en passons, et des meilleures !...

Dans l'état actuel de nos recherches, nous ignorons tout des bals travestis de l'Académie entre 1907 et 1922, année au cours de laquelle « c'est au vieux Cygne d'Or que la fine bohème, cette fois, chantera les refrains de carême... »

Jusqu'à là, c'est un comité d'élèves — parfois aidés d'anciens élèves — qui se dévoue à l'organisation du bal. Puis, c'est un Comité des fêtes groupant des délégués de chaque Atelier qui assume la direction du bal successivement à la Taverne Royale, au Restaurant de la Monnaie et au Grand Hôtel.

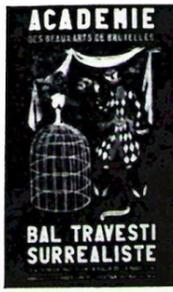
Mais il appartiendra à l'architecte Georges De Hens, fondateur de l'Association des Elèves et Anciens Elèves de l'Académie de donner à la manifestation un lustre nouveau. Jusqu'à la guerre, au Grand Hôtel de 1928 à 1932, puis à La Madeleine à partir de 1933, le bal de l'Aca s'identifiera à ce dynamique animateur.

A noter qu'en ses débuts, l'A.E.A.E.A. fit la concurrence au Comité des fêtes que dirigeait en ce moment Mme Rosenberg, épouse d'un professeur d'architecture. Il y eut donc un certain flottement et jusqu'à... deux bals travestis par an, au même endroit !

En 1937, en même temps qu'apparaissent des chars anecdotiques corsant le spectacle, un thème est imposé au bal. Une nuit aux Antilles est le premier sujet proposé; Une nuit chez les Pharaons et Une nuit au Cirque, suivront en 1938 et 1939. Mais en 1940, peut-être à cause des circonstances, il n'est pas donné de titre au bal qui a lieu, trois mois avant la tourmente, au Palais des Beaux-Arts.

La guerre et l'occupation du pays ayant évidemment mis les fêtes publiques en veilleuse, le bal travesti de l'Académie ne devait reprendre force et vigueur qu'en 1946. L'architecte Georges De Hens, toujours président de l'A.E.A.E.A., « remet ça ». Une nuit à Carthage, organisée dans les locaux mêmes de l'Académie, est le 25^e bal — travesti ou de gala — qu'il met sur pied au plus grand profit d'œuvres et de la réputation de l'Ecole. C'est aussi son chant du cygne : dès 1947, ayant bien mérité de l'Académie — mais le lui a-t-on seulement dit ? — il passe la main aux jeunes.

Sous une direction qui se renouvellera cette fois assez souvent, l'Association des Elèves et Anciens Elèves retourne à la Madeleine et s'y complaira jusqu'en 1959 avec une incursion au Palais du Midi en 1957. Les différents thèmes choisis sont



l'occasion pour les talents précoces de se manifester soit par le dessin des affiches et des programmes, soit par la décoration de la salle, le montage des chars ou encore par la création des costumes qui illustreront les pantomimes et les sketches que présentent désormais les étudiants. Un 40^e et dernier bal, sous le titre de *Romances et vieilles trompettes*, est encore l'œuvre de l'A.E.A.E.A. au Palais des Beaux-Arts en 1960.

En 1961, ce fut le silence... et chacun s'interrogea sur le sort du bal.

Mais tel Phœnix renaissant de ses cendres, le bal travesti de l'Académie réapparut subitement en février 1962. Les fêtes du 250^e anniversaire de l'Académie auraient-elles en effet pu se clôturer plus dignement ? La plus grande salle de la ville, la salle Léonard de Vinci du *Centre international Rogier* suffit à peine à contenir la foule qui retrouva, avec la joie que l'on devine, « son » bal plus vivant que jamais.

Cette année, c'est la *Société des Architectes diplômés de l'Académie des Beaux-Arts de Bruxelles* qui reprend officiellement le flambeau. Elle a pris pour thème *l'Aca danse chez les Mayas*. Ce sera pour Bruxelles, à n'en pas douter, le plus grand carnaval de la saison. Car le bal travesti de l'Académie, n'est-ce pas une tradition tenace ?

V.-G. MARTINY.
Président de la S.A.D.Br.

Prix Pro Civitate Histoire 1962

Le jury du prix « Pro Civitate » institué par le Crédit communal de Belgique a examiné 35 travaux présentés en conformité avec le règlement.

Le prix de 15.000 F destiné aux ouvrages rédigés en langue française a été décerné à Mme Josianne Gaier-Lhoest, licenciée en Histoire de l'Université de Liège (1961) et professeur à l'Athénée d'Esneux, pour son travail « L'évolution topographique de la ville de Dinant au Moyen Age ».

Le prix de 15.000 F également réservé aux ouvrages rédigés en langue néerlandaise a été attribué à Mlle Gisèle van Houtte, licenciée en Histoire de l'Université catholique de Louvain (1962) et professeur à l'École normale « Kindsheid Jesu » à Hasselt, pour son travail « 1740 - Een crisisjaar te Leuven. Economische, sociale en demografische aspecten ».

Ces deux mémoires seront publiés dans la collection Pro Civitate Histoire, série in 8^o.

Le jury a proposé, en outre, la publication, dans la même Collection, de quatre autres mémoires présentés au concours :

- « De Roeselaarse Poorterie », de M. Michel De Bruyne, docteur en Droit;
- « Beschrijving van de Armendissh Nieuwkerken Land van Waas - 1675-1750 », de M. Remy Van Goethem;
- « Apport des fouilles archéologiques à l'histoire paroissiale et communale de Bras, Province de Luxembourg », de M. François Bourgeois;
- « Les constructions d'habitations à Seraing au XIX^e siècle (1830-1910) », du Révérend Père L. de Saint-Moulin S.J., licencié en Philosophie et Lettres.

D'autre part, les délibérations du jury ayant mis en lumière la nécessité de sauvegarder les chances des non-spécialistes, il a paru opportun que l'épreuve soit ouverte, à l'avenir, alternativement, une année aux spécialistes (c'est-à-dire aux titulaires d'un diplôme de candidat, de licencié ou de docteur délivré par une faculté de philosophie et lettres ou par un institut y annexé) et, l'autre année, aux non-professionnels.

Le concours de 1963 est, en conséquence, réservé aux non-spécialistes. La date limite pour le dépôt des travaux présentés est fixée au 1^{er} juillet. Trois exemplaires dactylographiés de travaux, portant les nom et adresse de l'auteur, doivent être envoyés au Crédit Communal de Belgique, 13, rue de la Banque, Bruxelles 1 avec la mention prix PRO CIVITATE - Histoire.

Echos de nos syndicats

Création à Keerbergen d'un nouveau centre de délasserment

ON lit dans le numéro de janvier 1963 de « Keerbergen », organe trimestriel des Amis de Keerbergen, à propos des travaux d'aménagement de la plaine d'aviation et de ses abords.

« Plusieurs journaux ont consacré des articles aux transformations de la plaine et des environs, achetés récemment par les frères van Marcken de Mercken, fondateurs du Club Europe-Vacances à Bruxelles et copropriétaires du Ruytershof à Keerbergen. Comme des bruits assez fantaisistes circulent à ce sujet nous avons demandé des précisions à quelqu'un de généralement bien renseigné : Il est en effet certain que ces messieurs ont acquis un terrain de 149 ha d'un seul tenant, touchant à la Bollostraat, la Nieuwstraat, la Cleynhenslaan, le Nachtegalenweg, la Vliegheavenlaan et un chemin reliant celle-ci à la Bollostraat en passant derrière les hangars du champ d'aviation. Sur ce terrain sera creusé, en fait on creuse déjà maintenant, un étang de 12 ha navigables, permettant la voile et le ski nautique en tous temps, le niveau de l'eau étant gardé constant soit par la nappe d'eau du sol, soit par pompage dans la rivière. Une partie de l'étang sera réservé à la natation. En outre un terrain de golf de 18 trous sera aménagé sur quelque 20 ha. Ils s'arrêtent pour le moment les plans, mais il n'est pas exclu qu'une piste de galop pour chevaux et quelques courts de tennis soient aménagés, si bien que l'ensemble constituera le magnifique centre de délasserment dont le besoin se fait si grandement sentir à Keerbergen. Une belle avenue bordée d'arbres fera le tour de l'étang et permettra un lotissement de terrains pour villas. Toutes les autorisations étant acquises les travaux ont été entamés et déjà l'aspect familial de la plaine est transformé, la forme générale de l'étang se dessine et promet une belle vue de la terrasse de la Cogéa, dont la démolition n'est pas du tout décidée, comme certains l'ont écrit. On peut dire qu'une phase nouvelle de la vie de Keerbergen comme centre de villégiature a été inaugurée. »

En dépit des réserves qu'il emporte, ce programme possède tous les atouts pour combler d'aise les touristes les plus exigeants.

LE DOUBLE BUT du

Musée Royal de l'Armée et d' Histoire militaire

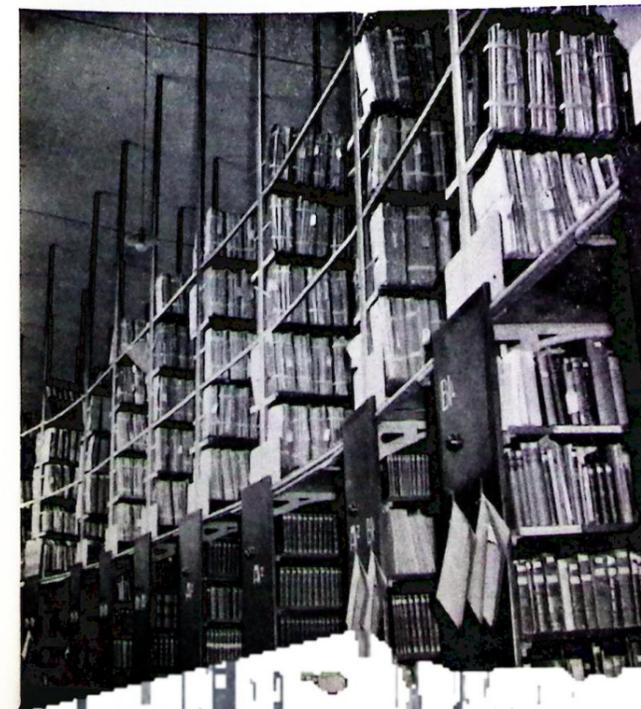
EST ATTEINT

L'IDEE de la création d'un Musée de l'Armée belge ne date pas d'hier. Elle remonte au lendemain des événements de 1830. Mais autant en emporte le vent ! Il faut attendre l'année 1910 pour que le projet soit repris. Cette année-là, en effet, à l'occasion de l'Exposition universelle et internationale tenue au Solbosch, le Commissaire de la Section militaire fit appel à un jeune lieutenant des Carabiniers, Louis Leconte, compétent en questions historiques et — ce qui ne gâtait rien — animé d'un tempérament particulièrement dynamique.

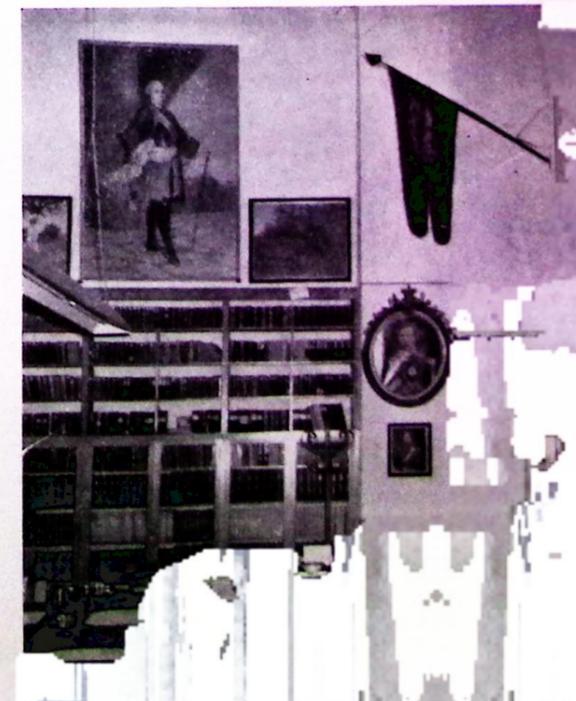
Le lieutenant Leconte ne disposait que de quelques centaines de francs destinés à l'achat de vitrines. Cependant il parvint à organiser, à l'Exposition, grâce à des collections particulières, une Section militaire qui obtint un vif succès. Une fois l'Exposition fermée, le général Ceulemans, alors directeur général au Ministère de la Guerre, convoqua le lieutenant

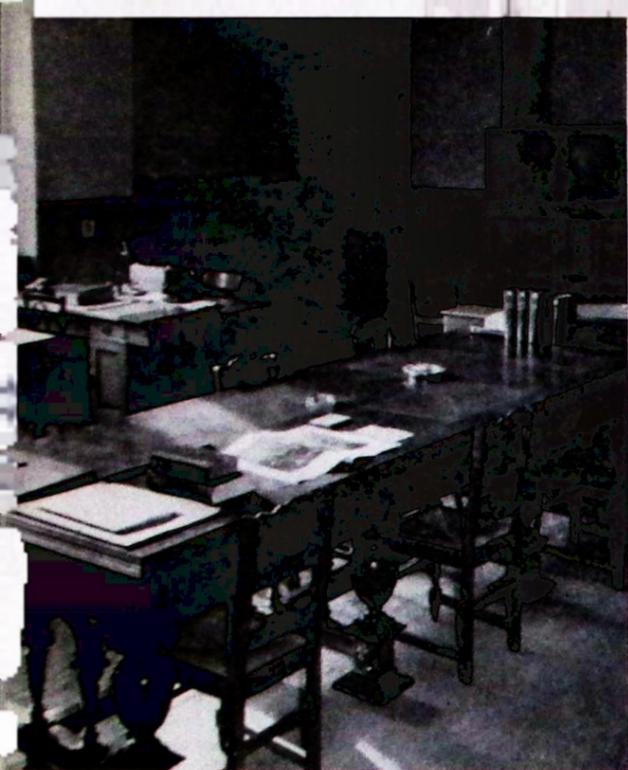
Leconte et le chargea de constituer le Musée de l'Armée belge. Pour installer les collections, il mettait à sa disposition quelques locaux de fortune de l'Ecole d'application et du Génie, sis à l'Ecole militaire, alors toute proche du Solbosch, puisqu'elle était installée dans l'ancienne abbaye de la Cambre.

La bibliothèque et les archives.



La salle de lecture de la bibliothèque.





Le cabinet des estampes.

Aidé de deux soldats dévoués et débrouillards, Louis Leconte se mit d'abord en devoir de faire transporter, depuis l'ancienne Exposition jusqu'à la Cambre, les collections de la Section militaire. Ce premier noyau s'augmenta bientôt de dons faits par des particuliers. Le Ministère de la Guerre y ajouta un certain nombre d'ouvrages d'histoire. On compta vite différentes parties : historique, artillerie, armes portatives, bibliothèque. Le dimanche, le public était admis à visiter le Musée. La Section d'armes à feu d'infanterie se révéla vite la plus riche et attira l'attention des visiteurs, alors que la Section de l'artillerie ne présentait que quelques pièces. Mais enfin, le branle était donné.

Quand éclata la guerre de 1914, le Musée de l'Armée comportait déjà six salles bien remplies. Leur contenu, confié à la garde d'un vieux concierge, fut laissé intact au cours de l'occupation allemande de 1914-1918.

Dès la fin du conflit, le commandant Leconte, revenu des tranchées, se mit en devoir d'agrandir le petit Musée de la Cambre. Grâce à une décision du ministre Fulgence Masson, alors à la tête du Département de la Défense Nationale, le Musée devint un établissement officiel. Pour être mieux en mesure de réaliser sa tâche, Louis Leconte déposa l'uniforme et fut nommé Conservateur



Vitrine consacrée aux Pays-Bas.

du Musée de l'Armée. Il prit d'abord — manu militari — possession de locaux du Musée du Cinquantenaire attribués à ses collections par une Commission officielle. Bientôt le Musée s'enrichissait de dons importants faits par les différents gouvernements alliés, ainsi que par des collectionneurs particuliers. Louis Leconte mit tant d'ardeur à l'établissement méthodique et harmonieux des nombreuses pièces dont il disposait, que, le 22 juillet 1923, le Musée de l'Armée pouvait être inauguré par le roi Albert. C'est de cette époque que datent les salles et les halls où furent suspendus tableaux, drapeaux, estampes, tambours, cuirasses, panoplies, qui attirent l'attention de tous les visiteurs.

* * *

Avec ceux-ci parcourons maintenant le Musée. Celui-ci se divise en trois parties principales : le département historique, le département technique, la bibliothèque.

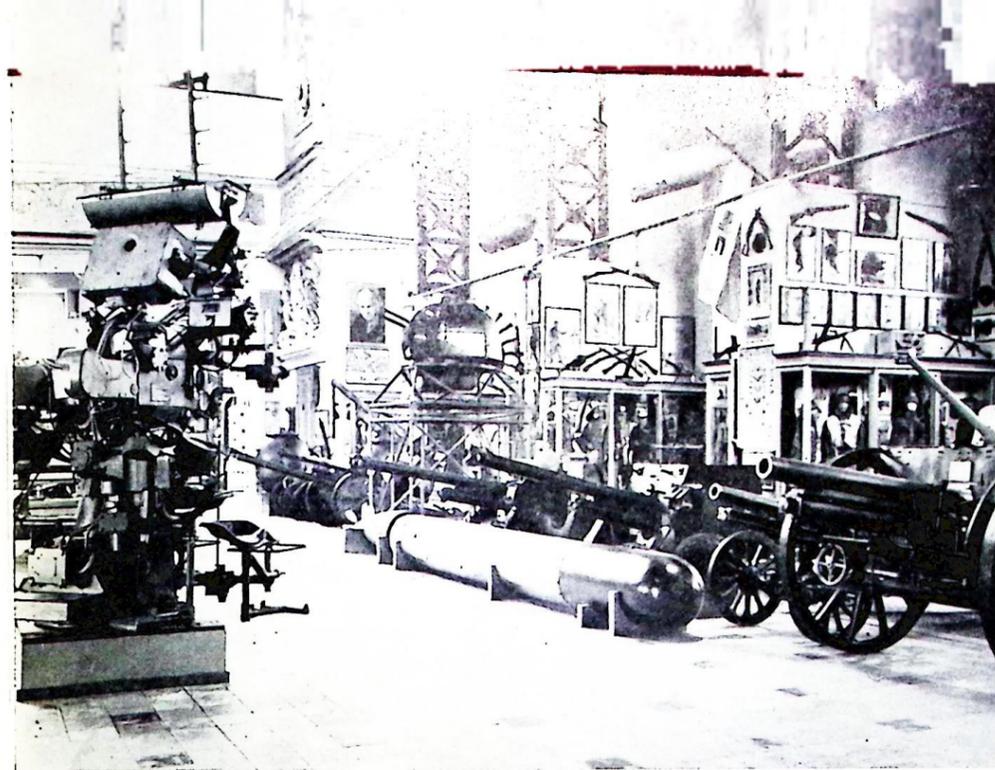
Le département historique comporte des armes, uniformes, coiffures, drapeaux, médailles, décorations, sculptures, plans évoquant les événements qui se déroulèrent dans notre pays depuis la Révolution brabançonne (1789) jusqu'à nos jours.

Voici d'abord les souvenirs des périodes autrichienne et française d'où émergent les figures de Vonck et Van der Noot, du général baron Bousart. On remarque ici également des uniformes anglais et français portés à la bataille de Waterloo, ainsi qu'un service de table utilisé par Napoléon durant ses campagnes et à Sainte-Hélène. Le compartiment réservé à la Révolution de 1830 est particulièrement fourni : blouse et armes de Charles Rogier, tromblon de Pletinckx, drapeaux des volontaires de Bruxelles, de Liège, de Charleroi, de Jodoigne, de Saint-Nicolas, de Fleurus, de Lessines, etc.

Dans le vaste hall qui comprend la période de 1831 à 1914, des vitrines extrêmement denses renferment, la suite des uniformes et de l'armement en usage dans les différents régiments de l'armée belge d'alors,

avec, au centre, des souvenirs personnels de Léopold I^{er} et de Léopold II. Tout proches, des vestiges de notre ancienne marine de guerre, ceux des expéditions belges au Portugal, des zouaves pontificaux, de la Légion belge au Mexique, de nos vaillants coloniaux des années héroïques.

La salle belge, dite du roi Albert, évoque, par d'innombrables souvenirs, la Grande Guerre 14-18 avec ses gloires et ses misères au Front, en pays



Un aspect plutôt hallucinant de la section de la guerre 1939-1945.

(Photo : J. De Well.)

occupé, en Russie (auto-canon belges). A la voûte, sont suspendus trois avions militaires de ces années.

La salle de la guerre 40-45 contient des collections relatives à l'Armée belge, à la Force publique, à la Résistance, à nos troupes coloniales en Abyssinie. Là sont rassemblés aussi des souvenirs des armées alliées au cours du dernier conflit. Une importante Section technique groupe des centaines d'engins relatifs aux services du déminage.

Mais retournons un peu en arrière, en gravissant un escalier à main gauche, pour visiter la Salle allemande 1914-1918 qui groupe une partie des trophées conquis par nos soldats sur les armées allemandes durant la Grande Guerre et classés par armes et services. Il y a ici notamment un obus de 380 ayant 2 mètres de hauteur, une torpille aérienne de 1.000 kg, mesurant 4 mètres de long, la nacelle d'un Zeppelin, le pavillon d'un torpilleur de la base d'Anvers.

D'autre part, dans le hall des Alliés 1914-1918, sont réunies des collections considérables d'uniformes, d'armes, de photos des armées alliées. Mentionnons aussi de brillants souvenirs des anciennes armées impériales russes : sabres et coupes d'argent, trompettes d'honneur, étendards des Cosaques du Tsar. C'est le reliquaire de toute la gloire passée d'un immense empire.

Dans le hall voisin, jadis affecté aux concours hippiques, est suspendu le Panorama de l'Yser, dû au peintre Alfred Bastien. (Tout proche, le matériel des avions, radars, canons, V 1, chars de la guerre 1940-1945.)

A leur arrivée à Bruxelles, en mai 1940, les Allemands promirent de respecter le Musée qu'ils admi-

rèrent d'ailleurs vivement. Cependant, ils prélevèrent 3.000 pièces « par mesure de sécurité », précisèrent-ils. Il s'agissait principalement de panoplies datant de la guerre 1914-1918.

Et voici la seconde partie : le département technique. Il contient des collections d'armes à feu de tous les pays, depuis le fusil à pierre jusqu'au fusil mitrailleur, une importante collection d'armes blanches, des maquettes de navires de guerre. Le projectile d'artillerie y occupe une part importante. Dans ce hall, sont également installées une Section de la cavalerie et une Section du génie.

Enfin, une troisième partie du Musée de l'Armée occupe une grande salle affectée à la

bibliothèque, accessible d'ailleurs au public. Un grand nombre d'ouvrages ont trait à la guerre 1914-1918, à l'histoire de Belgique, à la bataille de Waterloo, aux uniformes. Il y est joint une bibliothèque spécialisée, relative à la première République et à l'Empire. Ajoutons à ceci un département d'estampes, de gravures, de lithographies, de cartes, de plans, d'affiches, de photographies. Rien que pour la guerre 1914-1918, il y a ici 50.000 documents. La collection De Wever réunit 10.000 pièces; la section cartographique, 12.000 cartes et plans. Quant à la section des archi-

Une collection de projectiles de tous genres.

(Photo : J. De Well.)





(Photo : Belga.)

ves, elles comporte des milliers de portefeuilles renfermant des archives militaires se rapportant à la Révolution française, à l'Empire, à la Révolution de 1830, à la Campagne du Mexique, à la Marine royale, au Corps des zouaves pontificaux.

* * *

On l'a vu : le Musée royal de l'Armée et d'Histoire militaire (tel est son vrai nom) constitue un de nos « arsenaux » non seulement les plus intéressants, mais aussi les plus riches de notre pays. Le nombre élevé de ses visiteurs en témoigne. Il atteint son double but : enseigner au public l'histoire nationale contemporaine et développer ainsi en nous les sentiments patriotiques à un haut degré.

Pierre GIRAUD.

UN SOUVENIR DE LA REVOLUTION BRABANÇONNE

En 1953 le Musée s'est enrichi, grâce à la baronne de Moffarts, d'un souvenir très rare et très précieux : un drapeau des volontaires d'Ervelde (Flandre Orientale) qui, en 1790, renforcèrent le contingent des Brabançons occupant l'ancien duché de Limbourg (rive droite de la Meuse). Les troupes autrichiennes durent organiser des expéditions nombreuses pour reconquérir cette région.

Il en résulta divers engagements et les débris de l'armée des volontaires campés sur la Meuse durent battre en retraite devant les troupes bien organisées de l'armée autrichienne.

A Mirwart, le 24 mai 1790, le régiment « Prince de Ligne » mena un rude combat contre les révoltés qui durent abandonner, sur le champ de bataille, l'emblème des volontaires d'Ervelde.

Ce drapeau est en soie blanche. D'un côté, il porte au centre les armoiries de Flandre et la devise « Voor 't Geloof en 't Vaderland »; l'encadrement est constitué par les couleurs des blasons de Brabant, des Flandres et du Hainaut, disposées en dents de loup. De l'autre côté, on voit, au centre, l'Assomption de la Vierge, avec l'inscription « Troost der Verdrukte ».

En touristes avisés, préparez pendant l'hiver vos futures évasions printanières en vous procurant nos

« 31 ITINÉRAIRES EN BRABANT »

Bureau d'accueil : 2, rue Saint-Jean, Bruxelles. — C.C.P. : 3857.76. — Prix : 25 F (Membres : 20 F).

Classé premier sur le marché international LE LIN BELGE

reste fidèle à ses qualités

COMMENT ne pas admirer l'exposition, récemment organisée à la Maison Textile à Bruxelles, entièrement consacrée aux tissus de lin et à leurs utilisations ménagères ?

Depuis plusieurs années, déjà, nul n'ignore que la production belge en ce domaine a conquis, non seulement, le public européen, mais a enthousiasmé l'Amérique.

A juste titre, évidemment.

Les réalisations actuelles allient avec bonheur l'esthétique des nuances et l'aspect pratique des divers éléments proposés à l'attention des maîtresses de maison.

C'est ravissant à voir et à utiliser. Qu'il s'agisse de nappages ou d'habillement, de literie ou d'ameu-

blement, les textures varient et les impressions tout autant.

Du nouveau !

— Cette année, les nappes et les essuies décoratifs se parent de coloris joyeux à dominante rouge et bleue. Quelques accords jaune et vert, orange et bistre, turquoise et chartreuse, ciel et parme renou-

Gaies les couleurs, amusants les oiseaux qui animent cet essuie-main très moderne, qui peut également tenir lieu de napperon.

Des guirlandes fleuries sont ici rebrodées en blanc sur fond émeraude, rubis ou saphir, ajoutant au charme d'une table bien mise, l'éclat et la distinction d'une nappe en lin dont la qualité reste indiscutée.



LILIANE BADIN

atmosphère, climat, poésie, fonds profonds et intenses



LE quartier pourrait être peu propice à la rêverie, en bordure de cette infernale avenue de la Couronne, entre la caserne de la Gendarmerie et l'Hôpital militaire. Et pourtant la rue Henri Marichal est calme, presque retirée. Et la belle porte vernie du 55, relevée de ferrures, va s'ouvrir pour moi sur l'univers étrange de Liliane Badin. Il suffit de choisir entre deux sonnettes : celle du temps passé, en fer forgé, à tirer, et celle du temps présent, en bakélite, à pousser. Moi, j'ai poussé...

Dès le seuil de la maison de style ancien s'affirme cet univers de Liliane Badin : le hall est orné de cartons de tapisserie joliment encadrés, mais aussi d'oiseaux empaillés. Plus loin, ce seront les vieux meubles, les vieux parquets cirés, les vieux objets familiers de nos ancêtres, une collection de coquillages exceptionnels, des marionnettes semblables à ces mousquetaires de Toone VI.

C'est dans ce cadre très chaud, aux tons « profonds et intenses », que je m'insère quelques minutes, en face de Liliane Badin. Elle est blonde, elle a 33 ans, elle sourit fugitivement...

— Je suis une ancienne élève de l'Académie des Beaux-Arts de Bruxelles, me dit-elle d'abord. J'y ai obtenu un prix de maîtrise en 1955 pour la décoration monumentale. En 1957, j'exposais au Cheval de Verre, des panneaux décoratifs, des cartons de tapisseries et de vitraux. Deux de ces tapisseries ont été réalisées et c'est par là que j'ai emprunté cette voie.

En 1958, Liliane Badin a travaillé mais 1959 fut une année creuse. Après cette pause, elle s'est mise à préparer l'exposition qui s'est tenue, à nouveau au Cheval de Verre, en octobre 1961. Cette même année, elle obtenait un premier prix à l'exposition des œuvres de la Province de Brabant, au Palais des Congrès à Bruxelles, pour son « Musicien noir ».

— J'ai toujours été attirée par cette technique de la tapisserie, poursuit-elle. Mais quand je m'y suis

mise à fond, j'y ai été attachée bien davantage. C'est elle qui me convient le mieux. C'est vraiment pour moi « le » moyen d'expression. Et il se fait que, travaillant pour la manufacture Chaudoir, je suis très libre. Monsieur et Madame Chaudoir m'ont fait confiance et je leur dois beaucoup.

Blotti dans le grenier de la vieille maison, l'atelier de Liliane Badin s'ouvre sur la clarté de la rue Marichal. Nous y feuilletons les fardes contenant les cartons de tapisseries, de panneaux décoratifs et de vitraux également (vitraux aux thèmes religieux et profanes qui sont réalisés par Blancpain). Je retrouve ici, en réduction, ces très beaux sujets que j'ai vus plusieurs fois dans la récente rétrospective de la manufacture Chaudoir, « Les Tapisseries de Bruxelles », à l'Hôtel communal de Schaerbeek : « Flore sous-marine », « Le Triomphe du règne végétal », « Belles de nuit », « Brume », « Le Travail », « L'Aube », « Les Guerriers », « Les Bûcherons »... et beaucoup d'autres réalisés ou près de l'être.

— Je peins impulsivement, m'explique alors Liliane Badin, des sujets plutôt figuratifs... Mais ce mot signifie-t-il quelque chose ?

Le peintre français Jean Bazaine n'écrivait-il pas : « Cet œil du peintre ouvert sur le monde, il n'est, de plus en plus, à mesure que nous avançons, qu'un regard vers l'intérieur, un examen de conscience... C'est cela, et cela seul, qui importe et la fausse querelle entre le « figuratif » et le « non-figuratif » perd de son sens à mesure que le problème se pose, pour le peintre, avec plus de gravité » ?

Quel est donc le « problème » de Liliane Badin ? Pour répondre, elle revient au « figuratif ».

— Il ne me semble pas qu'il faille apporter tant de détails à la tapisserie moderne, dit-elle. Les anciens ont fait des choses excellentes, mais, pour moi, compte avant tout un certain dépouillement.

D'une main distraite, elle passe en revue les cartons qu'elle avait une première fois disposés en deux tas sur le divan.

— Atmosphère, climat, poésie, tous trois répondant bien sûr à la technique de la tapisserie. On peut se permettre de disposer moins de détails qu'habituellement. Pour ma part, je préfère mes cartons les plus dépouillés. J'aime également jouer avec les couleurs, en particulier, je m'attache à certains fonds profonds et intenses qui rendent davantage en tapisserie.

Elle se reprend immédiatement : — Je les aime non pas parce qu'ils « donnent », mais parce qu'ils répondent à ce que je ressens, à ce que je veux exprimer.

Sur le mur le plus vaste de la pièce, Liliane Badin reproduit en 3 m 50 x 1 m 75 un carton intitulé « Les Cavaliers » qui a fait l'objet d'un concours restreint organisé par le Ministère des Classes moyennes. Puis, ce sera « La Chimie » pour la Maison de la Chimie, au square Marie-Louise.

Je laisse Liliane Badin à sa rêverie : « Une certaine poésie, c'est ce qu'on attend de la tapisserie », au calme de son atelier, de sa vieille maison, de sa rue...

J'avais poussé sur la sonnette de bakélite. Somme toute, je m'étais trompé : c'est la poignée de fer que j'aurais dû tirer... Je n'étais pas prêt à affronter la féerie de Liliane Badin.

JULIEN BAL

pour qui chaque œuvre est un autre « moment »



OUI, Julien Bal fait des cartons comme tous les artistes en tapisserie. Mais lui, en plus, est « licier », c'est-à-dire qu'il réalise lui-même son œuvre au lieu de « passer la main » en recourant aux métiers des manufactures.

— Je prends plus de risques parce que je travaille seul, m'explique-t-il dans son appartement du 81 de la rue des Confédérés à Bruxelles, à peu de distance du square Ambiorix. Mais je ne puis pas faire autre chose ni autrement. C'est une sorte de prurit. Je suis assis sur une chaise à la mesure de mon séant.

Moi, je suis assis dans un petit fauteuil, face à la seule tapisserie qui était exposée à la grande rétrospective du peintre Paul Delvaux à Ostende, durant l'été 1962. Je lis au bas de cette « Vénus » les mots : « PAUL DELVAUX INVENTIT — JULIEN BAL TEXT — 1961 ». Et tout de suite, la conversation s'engage non pas sur le second seul, mais sur cette collaboration qui est née entre le grand peintre et mon hôte.

— Nous avons beaucoup parlé, Paul Delvaux et moi, me raconte Julien Bal. Il a une « démarche tapisserie », mais il ne veut pas s'imposer au licier. Il confie à celui-ci un travail qui, pour lui, est terminé. C'est au licier de parler et l'on assiste alors à une « re »-création de l'œuvre, qui permet de jouer dans telle ou telle tonalité. Le sujet de la tapisserie a été profondément pensé par le grand créateur qu'est Paul Delvaux. Il le couvait depuis longtemps.

Ce travail, Julien Bal le fait avec enthousiasme. — Nous sommes tous solidaires, dit-il. Nous devons tous œuvrer dans la même voie. Ce que je fais, c'est un mouvement dans un ensemble. Nous servons une cause faite d'offrande et de don. Moi, cette promenade, je la fais seul parce que je ne puis pas travailler avec des artisans. Un artiste-licier ne peut se permettre de présenter un travail fini. Il doit paraître sa création lui-même sur le métier.

A plusieurs reprises, Julien Bal, qui a des conceptions nettes et personnelles, insistera sur un point qui lui tient à cœur : en les exprimant, il ne critique en rien les conceptions des autres artistes. Mais lui, ne peut travailler d'une autre manière.

— Dans la mesure où une tapisserie se confond avec le carton, m'explique-t-il, elle sort de la manufacture. Ce travail-là constitue à mes yeux une nécessité, sans aucun doute. Dans la mesure cependant où la laine s'impose — et peut même se distinguer du carton parce qu'il y a eu entre-temps la « re »-création dont nous parlions plus haut — on a affaire à l'œuvre de l'artiste-licier. Il n'y a aucun avantage ou désavantage à ces deux procédés : ce sont deux démarches différentes. Un élément reste vrai : le gagne-pain.

Le langage de Julien Bal — on l'aura remarqué — est imagé et vif. Lui-même, âgé de quarante ans, parle avec un débit nerveux. Dans sa jeunesse, à l'époque de son passage à l'Athénée de Bruxelles, il a dessiné avec Lismonde, puis il est entré à l'Académie des Beaux-Arts de Louvain, où le directeur, M. DECLERCK, l'a beaucoup conseillé et influencé avec bonheur. Julien Bal a fait là du dessin (« longuement et avec sérieux », précise-t-il), de la peinture et du modelage. Ensuite, il revint à Bruxelles pour s'inscrire à La Cambre, « parce que l'ENSAAD peut se payer le luxe d'avoir des sections spécialisées » : il y est élève de Charles Counhaye pour la peinture monumentale et décorative, de Timmermans et de Rodolphe Strebelle pour le vitrail et, enfin, de Mme Overloop pour le tissage. Il a pour tous ces maîtres la plus sincère reconnaissance. Etabli depuis 1947 en tant qu'artiste-licier, il retourne fréquemment aujourd'hui à Louvain puisqu'il enseigne à l'académie de ses débuts réels.

— J'y enseigne le plus possible la création avec l'exécution, me dit-il. Il faut savoir jouer de son instrument selon toutes les possibilités jusqu'à la dernière ressource les éléments les plus sévères du métier.

Lui-même l'a fait avec rigueur : les pièces qu'il me montre le prouvent à suffisance. Il y a notamment, à côté de la tapisserie réalisée en collaboration avec Paul Delvaux, un « tissage double », travail nordique, « qui est le plus grand exécuté en Belgique : son dessin géométrique a été créé en noir et blanc selon les proportions les plus belles possibles, celles de la « section d'or ». Quel contraste avec la tapisserie voisine ! Et avec, d'ailleurs, les autres œuvres de Julien Bal : des animaux aux pelages nuancés à l'extrême, tissés en lin, et des motifs abstraits puissamment composés.

— Figuratif, abstrait : je fais les deux, mais chaque fois, c'est un autre « moment », précise-t-il. Nous avons un héritage qui a mené à une association figuration-tapisserie, mais il existe également une association mur-tapis, plus ancienne et plus réelle. Pourquoi ne pourrait-on pas mettre une abstraction sur un mur ? Il n'y a pas d'exclusive à faire, mais une démarche différente.

Julien Bal se recueille un temps avant de donner sa véritable conclusion à cet exposé très personnel :

— L'Homme est présent aussi bien dans l'abstraction que dans la figuration puisque, de toute façon, il projette sa pensée dans son œuvre...

RENÉ JULIEN

Un carton n'est pas bon à partir du moment où il n'est pas mural



RENÉ Julien partage son existence entre son atelier bruxellois et son atelier liégeois. En fait, il est né à Liège le 18 juin 1937. A 14 ans, il entre à l'Académie de cette ville, y obtient différents prix et notamment, en fin d'études, au cours de peinture décorative et monumentale, la grande médaille de vermeil du gouvernement. C'était en 1957. Dès le mois de juillet de cette année-là, il « monte » à Bruxelles. Il y occupe un appartement non loin du Cinquantenaire, 8, rue Sainte-Gertrude, en face de l'église du même nom. Les greniers de cette maison sont vides : cinq pièces en coin, recevant chacune le soleil selon les heures du jour. Il y installe son atelier, s'installe lui-même le matin dans une pièce extrême et déménage en cours de journée en suivant le soleil dans le local voisin, et ainsi jusqu'au soir.

C'est dans cet atelier aux grosses poutres de chêne et aux murs de briques peintes en blanc que nous avons bavardé. Cordial, très détendu, l'accent liégeois bien en place, une mèche large sur le front et une barbe blonde, un veston de velours côtelé sans col — celui d'ailleurs qu'il porte aux vernissages de l'excellent groupe « Racines » de René Coryn et Serge Creuz. Avec lui, le contact est direct et infaillible. Tout de suite, il me parle « peinture murale ».

— J'ai toujours été tenté par le « mural », me dit-il. Seulement en peinture, les grandes surfaces ne se présentent pas tous les jours ! Le remède, je l'ai trouvé dans la tapisserie car on peut en faire avant d'avoir découvert le mur !... Enfin, je croyais avoir trouvé la solution ! En fait, de juillet 1957 à fin 1958, j'ai réalisé une centaine de projets... pour m'entendre dire que ce n'était décidément pas de la tapisserie. J'étais dégoûté et je faisais de la peinture en bâtiment pour subsister.

Et puis, ce fut, pour René Julien, un démarrage subit : il participe, sans trop y croire, à un concours

du Ministère des Affaires économiques sur le thème du « Commerce Extérieur ». A sa grande surprise, son projet est retenu. Il est réalisé en mars 1959. En plus de ce succès inespéré, quelqu'un l'a remarqué : M. Dautzenberg qui, enthousiasmé par cette première tapisserie et par les projets qu'il tient en réserve, lui propose un stage dans sa manufacture, stage qui lui permet de prendre contact avec la technique du métier. Pendant toute l'année 1960, René Julien crée une vingtaine de pièces sur le thème de la Femme, pièces qui sont exposées à la galerie Dautzenberg à Paris au début de 1961. Il apparaît peu après dans le réseau de nos expositions « Métiers d'Art en Brabant ». Entre-temps, l'Académie de Liège le rappelle, en tant que professeur cette fois.

— J'aime la chaleur de la laine, me confie-t-il avec toute son ardeur natale. Grâce à l'emploi de cette matière, les surfaces murales qui, peintes, seraient froides, se réchauffent. D'ailleurs, jusqu'à maintenant — si j'excepte Fernand Léger (une révélation pour lui) — je n'ai jamais été fort ému par la tapisserie. Je la vois comme une suite machinale de sa décadence. Et surtout, je ne vois aucune nouvelle conception. La tapisserie, comme à la belle époque, c'est, pour moi, une muraille de laine : plus le point est gros et plus la laine est grosse, plus on ressent l'impression de la chaleur et du rustique.

René Julien entre ici au cœur de la controverse suscitée par son style, dépouillé dans les tons et linéaire dans la forme.

— C'est pour cela que mes tapisseries sont presque des carpettes, enchaîne-t-il. Mais, pour atteindre ce résultat, il m'a fallu d'abord simplifier mon dessin, puis simplifier les tons. Avec cette technique-là, il n'est pas possible de procéder à des dégradés. D'ailleurs, plutôt que de jouer sur la couleur — qui en réalité, ne change pas de valeur en passant par toutes les nuances — j'ai été forcé de jouer sur les valeurs et non sur les tons. Je n'utilise bien souvent que trois ou quatre couleurs. Ma plus grande tapisserie (6 m x 3) ne comporte que huit couleurs. Ah ! oui, bien sûr, cette tapisserie est peut-être moins jolie et moins séduisante que celle dont on a l'habitude, mais moi, je ne crois pas qu'elle doit être jolie et séduisante : elle doit être solide !

La réduction du nombre des couleurs chez René Julien et l'utilisation du gros point permet de réaliser une économie considérable en main-d'œuvre. Lui-même estime qu'un carton n'est pas bon à partir du moment où il n'est pas mural.

— Qu'une tapisserie soit jolie, je m'en moque, mais qu'elle soit murale ! J'ai adopté le graphisme que vous connaissez, simplement parce que la technique du gros point le demandait.

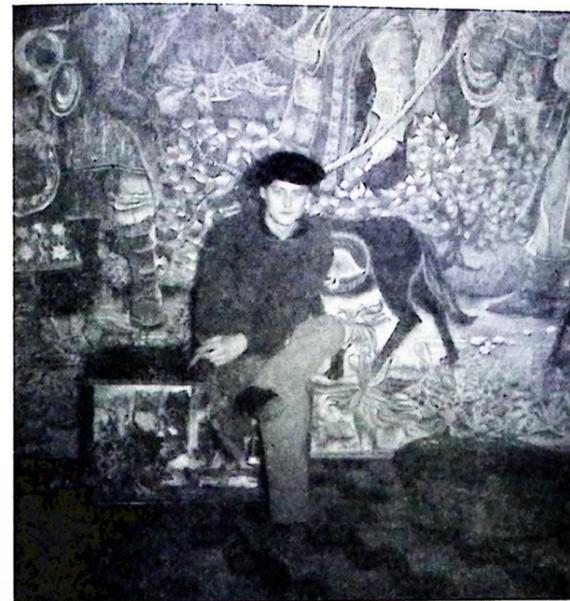
Les titres de ces tapisseries recèlent, comme elles-mêmes, une pensée poétique : « Spleen », « Vespérales », « L'Arbre de Connaissance », « Fécondité », « La Lune Rousse », « Annuelles »...

— Ce sont des titres qui traduisent une atmosphère, un mouvement et non une histoire.

Nous nous trouvons dans la dernière pièce de l'atelier, celle du soir, celle du soleil couchant : c'est la fin de notre entretien, c'est la minute « vespérale »... comme la qualifiait René Julien !

DANIEL VANDENDRIESSCHE

Un personnage en désaccord avec notre temps



SI le carton que Daniel Vandendriessche avait présenté au jury de sélection de « Métiers d'Art en Brabant » n'a pas finalement été exposé à l'Académie de Tirlemont, c'est parce que les locaux de celle-ci n'étaient pas conçus pour recevoir une pièce de ce format. On le vit cependant à la Halle aux Draps de Diest et dans le cloître de l'hôtel de ville de Wavre, mieux adaptés l'une et l'autre à ses proportions. Car Daniel Vandendriessche œuvre dans le gigantesque... tout en habitant avec sa femme une toute petite maison au 82 rue Dries à Watermael-Boitsfort.

Cette ancienne ferme se trouve encadrée aujourd'hui de maisons modernes. Elle est précédée d'un jardinet; on s'annonce au moyen d'une cloche, on enjambe une plaque de béton qui barre le bas de la porte et protège l'intérieur des crues éventuelles, et l'on pénètre alors dans le saint des saints.

Car c'est un peu cela, l'habitation de Daniel Vandendriessche. Les murs disparaissent totalement sous les toiles. Celui du fond est entièrement couvert — au centimètre près — par le carton dont je parlais en débutant et qui illustre le conte musical de Prokofieff « Pierre et le Loup ». Tout contre ce carton, une toile d'inspiration russe également : des personnages de Dostoïevsky autour d'un homme à la mort, peints alors que Daniel Vandendriessche avait dix-sept ans. D'autres toiles énormes sur un chevalet, au-dessus de la cheminée, devant moi, derrière moi qui suis assis dans un rocking-chair, avec à mes pieds, un chat noir et un chat blanc. Des plantes un peu partout. Assise sur le coin du canapé, Mme Vandendriessche — cheveux noirs nattés, très stricte avec un visage de madone — feuillette une revue. Son mari, qui a 22 ans, me fait penser à la fois à Michel de Ghelderode par le cadre de son existence quotidienne et à un nouvel Ensor (celui

de « l'Entrée du Christ à Bruxelles ») par l'inspiration diabolique et généreuse.

— La peinture m'attire plus que la tapisserie, me dit-il d'emblée.

Il a fréquenté l'Académie de Bruxelles et y a obtenu un prix de maîtrise. C'était en 1960, année où la Province de Brabant lui attribua une bourse pour son carton « Les Vendanges », où il reçut également le prix Evenepoel. Il est aujourd'hui professeur d'Art décoratif à l'Académie de Watermael-Boitsfort pour les enfants, dont le petit monde est pour lui source d'émerveillement.

— J'ai essayé de voir « Pierre et le Loup » avec tout le « féerisme » que comporte l'œuvre de Prokofieff et de rendre l'émotion un peu slave de la musique. Ce qui m'importe fort, c'est la couleur. Mais, dans ce qu'on veut exprimer, fatalement on arrive à la forme. Moi, je ne veux pas arriver à des formes violentes. Je préfère me casser la figure sur des morceaux pittoresques pour aller plus loin... Ou bien alors nous vivons dans un siècle où nous sommes arrêtés par l'académisme.

Il ajoute en souriant, avec un geste rapide de la main vers le vaste béret qu'il porte bien enfoncé sur les yeux :

— Nous sommes tous académiques, dans le fond. Moi aussi... Tout reste académique dans ce siècle qui est plutôt littéraire que pictural. Il est très mécanisé également, notion que je compense par la poésie : le message qu'on apporte doit être poétique... Les jeunes doivent regarder les anciens, prendre le contenu de ce qu'il y a de plus intéressant chez eux et le transmettre à notre époque — quitte à avoir tous les ennuis du monde — car il y a là une base solide. Au fond, tous sont trop influencés par des artifices venus du fauvisme, de Picasso. Moi, je prétends que si la tradition dégénère, elle demeure toujours : depuis Brueghel, le Belge aime bien manger !... Lurçat est sans aucun doute le rénovateur de la tapisserie, mais le moyen âge est plus grand que lui. Ce qui n'enlève rien à son mérite, car sans son courage, aucun tapissier n'en serait au point où ils en sont tous maintenant... Moi, je leur reproche de choisir la facilité. Ils traitent en artifice un objet qui a une valeur importante. Ils n'explorent pas, ne vont pas en profondeur. Pour eux, ce qui compte, c'est l'esthétique. Moi, je m'en moque. Ce qui compte pour moi, c'est l'âme.

— Comment êtes-vous venu à la tapisserie ?

— Un été, il y avait beaucoup de soleil et je ne parvenais pas à peindre. J'ai fait des cartons. Mais, je le répète, c'est secondaire pour moi. Non pas en tant que valeur artistique, bien entendu, mais par rapport à ce que j'ai à exprimer. Tout ce que je vous ai dit sur la tapisserie se reporte à peu près sur la peinture. Je veux créer des personnages qui ne sont pas d'accord avec notre temps. Je veux montrer l'homme comme il doit être malgré tout dans la verdure, loin du béton, loin des usines. Oh ! bien sûr, j'aime la mécanique, mais quand elle existe en fonction de l'être humain, en concordance avec lui, et non cette mécanique qui tue l'individu...

A ce moment-là, j'ai eu l'impression que Daniel Vandendriessche brossait son propre portrait : celui d'un jeune dieu en désaccord avec notre temps, ce Pan qu'il représente si volontiers dans ses œuvres...

JEAN VAN NOTEN

qui n'a jamais dissocié la tapisserie de ses autres métiers



QUEL charme il y avait dans la conversation à bâtons rompus que j'ai eue avec ce petit homme primesautier, d'une jeunesse étonnante en dépit de ses soixante ans !

Son nom : Jean Van Noten, Bruxellois de naissance, Ucclois d'élection (il a son domicile 19a, avenue d'Orbaix), mais qui me reçoit dans son atelier situé dans ce vaste ensemble de la maison Mommen, 37, rue de la Charité à Saint-Josse. Ce bâtiment délabré s'étend le long d'une voie descendante qui porte le nom pittoresque d'« impasse de la Palette ». Une vingtaine d'artistes y ont leur atelier.

Dans l'atelier assez vaste de Jean Van Noten, décoré de souvenirs de voyages au Congo, aux U.S.A., au Mexique (où il s'est marié), un gros poêle ronfle. Le long du mur de travail, un échafaudage métallique; sur le mur même, un carton en gestation.

L'homme que j'ai devant moi possède un curriculum vitae impressionnant. Cette page ne suffirait pas, je crois, à le reproduire. Il est d'abord artiste peintre, ancien de l'Académie et des Arts Décoratifs de Bruxelles, ainsi que de l'École de Dessin de Saint-Josse. Il est décorateur par ses panneaux... décoratifs : il en a en Belgique, en France, en Suède, au Congo, aux Etats-Unis, sur le ss. « Elisabethville »...

— Si je suis venu à la tapisserie, me dit-il, c'est par le panneau décoratif inévitablement. L'un et l'autre permettent une collaboration surtout avec des architectes. Par cette collaboration, je travaille souvent en fonction d'un intérieur. A partir de ce moment-là, il n'est guère possible d'imposer un style. Le grand drame, c'est que les architectes ne collaborent pas effectivement avec les artistes.

Sa « naissance » à la tapisserie, Jean Van Noten la considère comme l'événement le plus naturel du monde.

— Mon métier est un métier de décorateur, dit-il. La tapisserie est beaucoup plus vivante que le pan-

neau décoratif. Il y a dans la laine une chaleur, un côté vivant, meublant. On peut « habiller » un grand mur avec une toute petite tapisserie. La matière, à mon sens, est parfois un peu plate. La tapisserie s'aplatit encore dans la lumière crue des grandes salles modernes. Il y aurait intérêt à leur donner un relief. Car, en relief, on pourrait faire des recherches plus avancées. Mais là, les manufactures reculeraient devant les inconvénients que cela entraînerait...

Une trentaine de cartons de Jean Van Noten ont été exécutés jusqu'ici. On les trouve principalement dans les collections privées en Belgique, en Suisse, en France et aux Etats-Unis, où l'artiste est très connu parce qu'il passe une partie de l'année soit à New York soit en Floride.

— Le point important pour moi, c'est le respect de la matière, poursuit-il. Tout ne peut être réalisé en laine. Actuellement, on fait n'importe quoi en céramique. Et l'on a un peu tendance à procéder de même en tapisserie. Et c'est dommage.

Nous comparons ensemble des cartons, nous comparons leur style, leur inspiration, tout en bavardant.

— Par goût, me dit alors Jean Van Noten, je suis de mon époque. Je fais de l'abstrait mais aussi du figuratif. L'abstrait a apporté beaucoup à l'artiste : par exemple, un « sens du mur » qu'il n'avait pas. Car la peinture abstraite est une décoration. C'est pourquoi l'abstraction s'applique très bien à la tapisserie. Et au fond, ajoute-t-il en riant franchement, on se raconte toujours soi-même !

En fait, c'est ce qu'il fait en ce moment, avec bonhomie pour mon plus grand plaisir. Il joue avec les mots comme il joue avec les couleurs dans les projets qu'il conçoit avant d'entamer le carton proprement dit et qui sont très sommaires.

— Mais la tapisserie n'a jamais été dissociée de mes autres métiers. Tout est dans tout, estime-t-il. J'ai fait des vitraux : une cinquantaine jusqu'à présent, dont le plus récent a été placé à l'église de Tervuren... Un vitrail qui se rapproche de la tapisserie d'ailleurs...

Il prend une mine comiquement navrée, puis il éclate de rire :

— Qu'est-ce que vous allez pouvoir tirer de tout ceci ! s'écrie-t-il (Mais tout n'est-il pas dans tout ?). Non, voyez-vous, si on saute un peu de l'un à l'autre, c'est parce que le métier de la tapisserie et celui du vitrail sont très proches, comme étaient proches le panneau décoratif et la tapisserie.

Autre métier de Jean Van Noten qui touche à la décoration : il a dessiné plus de 200 timbres-poste pour la Belgique, pour l'O.N.U., pour le Congo et le Rwanda.

— Les séries que j'ai dessinées pour ces deux pays m'ont permis d'étudier les animaux, notamment les oiseaux — études, somme toute, qui m'ont servi en tapisserie... Vous voyez que tout se tient !

Cet homme débordant de vitalité et d'activités a conservé une modestie et un esprit de camaraderie remarquables. Son grand plaisir : le rôle de conseiller artistique qu'il tient depuis 1934 pour les expositions et foires des Affaires économiques.

— Cela me plaît, dit-il, de pouvoir choisir les œuvres des autres, de mettre quelqu'un en vedette. C'est là le côté altruiste du Rotarien qu'est Jean Van Noten.

R. G.

SOIRÉES DU TOURISME

20 décembre 1962.

ROBERT de BERGHES

par M. Emile LOUSSE,

professeur à l'Université de Louvain, avec la collaboration de Mme Ghislaine Derveaux-Van Ussel, licenciée en Histoire de l'Art.

EN déchirant brutalement ce voile pudique qui, depuis des temps immémoriaux, recouvrait nos sites archéologiques, en dénonçant à la face du monde le danger mortel que la voracité de brasseurs d'affaires sans scrupules et l'imbécillité crasse de nos vandales contemporains font peser sur ces inestimables réceptacles où repose toute l'essence de notre civilisation, en révélant, d'abord, en diffusant, ensuite, de bouche à bouche, les noms de localités telles que Grand-Rosière-Hottomont, Glimes ou encore Cortil-Noirmont, l'Opération Ambiorix, déclenchée, en 1961, avec un enthousiasme communicatif et une foi inébranlable dans la noblesse de son objectif et à laquelle notre Fédération apporta, d'emblée, sa collaboration sans réserves, nous prive, aujourd'hui, du plaisir, somme toute bien innocent, de nous livrer, au hasard de nos prospections ou de nos pérégrinations à travers notre province, à un de ces sondages d'opinion que n'aurait pas désavoué Monsieur Gallup et sur lesquels s'appuient, toujours avec succès, ces dignes émules du fameux savant que sont nos statisticiens et autres sociologues.

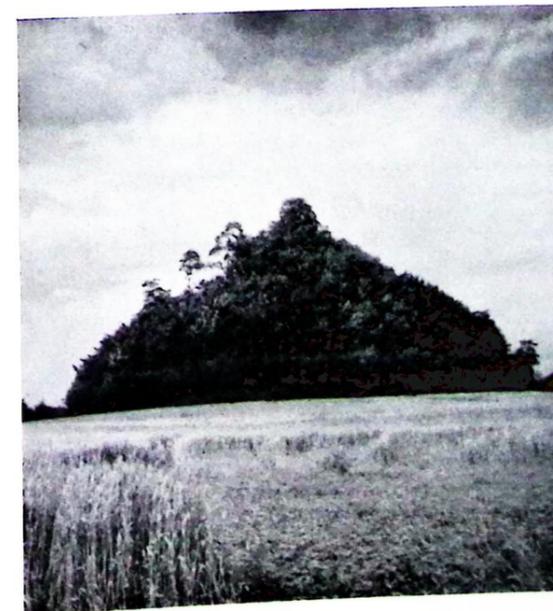
Notre dessein n'avait, pourtant, empressons-nous de le dire, rien de machiavélique ni d'inavouable. Il tendait seulement à déterminer dans quelle mesure la population, sollicitée ainsi, à l'improviste, aurait réagi à l'énoncé du nom de Glimes. Maintenant que l'Opération Ambiorix, en exhumant ce site oublié et en l'élevant, d'emblée, au premier rang de l'actualité, a, brusquement, brouillé nos cartes et faussé les données du problème, il est, sans doute, trop tard pour se livrer à de savantes supputations. Sans verser dans la présomption ou la fatuité, il y a, cepen-

dant, tout lieu de supposer que, sans le retentissement de cette campagne nationale que notre dépliant « Voici ce que vous cherchez » épaula, incidemment, en dévoilant les beautés naturelles et artistiques du sud-est du Brabant, l'évocation de ce modeste coin de terre, égaré aux confins de ce grenier de la Belgique que demeure le sol hesbignon, n'aurait éveillé aucun écho chez ce qu'il est convenu d'appeler le Belge moyen. Sans doute, une poignée d'archéologues, intrigués tant par les dimensions extravagantes (11 m de haut et 50 m de diamètre) que par la situation de ce tertre monumental, communément désigné sous le vocable de « Tombe de Glimes », nous auraient narré, par le menu, les

hypothèses les plus folles qui circulèrent au sujet de la destination première de ce majestueux tumulus avant qu'une exploration systématique, entreprise en 1926, ne mette au jour un caveau, à grandes dalles, vidé, hélas de son contenu. Sans doute, aussi, un quarteron de folkloristes patentés nous auraient initiés aux pratiques chorégraphiques qui, suivant la tradition, avaient cours, à la ducasse du village, moment choisi par les notables de l'endroit pour graver, allègrement, ce tertre séculaire et ouvrir, à son sommet, un bal endiablé dont les échos devaient retentir à plusieurs lieues à la ronde.

Peut-être, la chance aidant, aurions-nous mis la main sur quelque chercheur rompu à toutes les arcanes de la petites histoire qui nous aurait conté, sous le manteau les exploits rocambolesques de Filippo Buonarrotti, ce bouillant révolutionnaire italien qui entendait faire partager ses doctrines égalitaires par les habitants de la région et qui mourut, à Glimes, en 1835, suivant Tarlier et Wauters, sinon dans

l'opprobre, du moins dans l'indifférence générale. Là, probablement se seraient arrêtées les confidences de nos interlocuteurs de fortune, aussi, savons-nous gré, à M. Emile Lousse, l'éminent professeur à l'Université de Louvain, d'avoir ressuscité, sous nos yeux, le vrai visage de Glimes, celui qui gravite autour d'une famille, entachée à sa source de quelque relent d'illégitimité mais qui, par une politique adroite où l'amour laissait les coudées franches au jeu adroit des alliances de raison, allait prendre rang parmi cette galerie de maisons princières et seigneuriales qui, au fil des générations, ont tissé,



La « Tombe de Glimes ».

à travers tout l'Occident, des liens indestructibles sur lesquels butent, encore de nos jours, nationalistes et séparatistes rétrogrades et autres pêcheurs en eau trouble.

Relent d'illégitimité, disions-nous, puisque le premier seigneur de la famille de Glimes d'où sortiront les Berghes, Jean I^{er} Cordeken (ca. 1312) était né des amours adultérines de son père Jean II, duc de Brabant avec une certaine Isabelle de Cordeken. Si Jacques de Glymes (1342) et Jean II et Jean III de Glimes ne brillèrent pas, outre mesure, ce dernier accroissant, cependant, ses domaines grâce à une alliance judicieuse, en revanche Jean IV, en épousant, en 1418, l'une des plus riches héritières du Brabant, Jeanne de Boutersem, dame de Bergen-op-Zoom, d'Evere et de Grimbergen, dora un blason qui, jusqu'alors paraissait bien terne. Son fils aîné, Jean V, aux grosses lèvres, prit le nom de de Berghes et joua un rôle éminent sous le règne de Philippe de Bourgogne. Son successeur, Jean VI, céda ses droits sur Glimes à son frère aîné, Henri de Berghes, coadjuteur de Cambrai. A la mort de ce dernier, Antoine de Berghes, fils de Jean VI et favori de Charles Quint, hérita des possessions ancestrales qu'il confia, par testament, à Robert de Berghes, prince-évêque de Liège.

Telle est l'engeance qui enfanta Robert de Berghes. De souche spécifiquement brabançonne, elle connut un destin assez semblable à celui des de Ligne pouvant s'enorgueillir, elle aussi, d'alliances inter-provinciales (Pays-Bas du Nord, Pays-Bas méridionaux, Provinces allemandes) qui cimentèrent, en dépit des remous d'une politique occidentale très versatile, des attaches profondes et durables dont les effets bénéfiques se sont, généreusement, propagés jusqu'à nous. Assez effacée sur le plan laïc, elle trouva l'occasion de donner sa pleine mesure dans les sphères ecclésiastiques où elle brilla d'un éclat tout particulier. Ne relève-t-on pas dans son arbre généalogique une pléiade des gens d'église, sœurs, abbés, chanoines, coadjuteurs, qui, sans bruit, préparèrent la voie à cette apothéose que connurent les de Berghes vers le milieu du règne de Charles Quint, époque où leurs représentants les plus qualifiés étaient titulaires des évêchés de Liège, de Cambrai et d'Utrecht et possédaient la haute main sur toutes les affaires religieuses de ce temps.

Ce fut, donc, sous le signe d'un mysticisme, non exempt de calculs, si l'on songe que les de Berghes édifièrent leur fortune en servant docilement les intérêts de Charles Quint, que Robert vit le jour, en 1530. Était-il réellement aguerri, avait-il la trempe voulue pour faire face à la tâche délicate qui lui était dévolue et que des circonstances pénibles allaient, de surcroît, rendre écrasante? Les historiens sont partagés mais l'impression générale qui se dégage des jugements, peut-être hâtifs, peut-être fantaisistes, peut-être partiels, qui furent émis sur ce personnage est celle d'un être falot, sans envergure, sans caractère comme sans tempérament qui fut très vite débordé et dépassé par les événements. Adversaire farouche de tout préjugé comme de tout « clichage » de l'individu, M. Lousse brossa, avec cette prudence, cette circonspection qui lui sont coutumières et qui le rangent parmi les historiens contemporains les plus écoutés comme les plus autorisés, un portrait sans fard comme sans concession dominé par le souci constant de serrer la réalité d'aussi près que possible, une réalité attentive à l'homme plutôt qu'à l'acte, à l'esprit plutôt qu'à la chair.

Dépourvue des faits saillants, de détails accrocheurs, de grands moments, d'épisodes frivoles ou

scandaleux susceptibles d'alimenter la chronique et d'immortaliser l'individu, la biographie de Robert de Berghes apparaîtra, aux yeux du chercheur avide de sensations, comme un modèle d'écœurante banalité. Nommé chanoine de Saint-Lambert en 1538, proto-notaire apostolique en 1540, coadjuteur de Liège en 1549, il hérita, le 13 mai 1551 de la terre de Wavre et de ses dépendances et sans l'incendie de l'église de Gouda, le 12 janvier 1552 et la promesse qu'il fit de contribuer à la reconstruction du sanctuaire par le don d'un vitrail, son nom n'aurait, peut-être, jamais été transmis à la postérité. Pourtant, l'apogée de sa carrière ne se situera que quelques années plus tard au moment où fraîchement intronisé en qualité de prince-évêque de Liège (28 novembre 1557) il conduisit, en 1558, à Sainte-Gudule, avec toute la solennité et l'apparat de rigueur, la pompe funèbre de Charles Quint et chanta l'absoute du grand disparu. Il avait, à peine, 28 ans et déjà les déboires et l'amertume le guettaient. Le 3 avril 1559, la paix signée au Cateau-Cambrésis, entre Henri II et Philippe II sanctionna le retour aux Pays-Bas et à la Principauté de Liège de quelques terres qui leur avaient été enlevées par les Français. Ce fut l'occasion pour ses adversaires de reprocher au Prince-Évêque sa pusillanimité et son manque d'opportunisme en ne retirant pas de cette situation tous les avantages qu'elle laissait légitimement entrevoir. Sûr de sa proie et de sa victoire, le mauvais sort, désormais ne le lâcherait plus.

Le 12 mai 1559, la bulle Super Universas, accordée à Philippe II par le pape Paul IV, instituait à côté des diocèses anciens couvrant les Pays-Bas, quatorze diocèses nouveaux sanctionnant ainsi le démembrement de l'évêché de Liège auquel étaient retirés Namur, Ruremonde et Bois-le-Duc et provoquant, du même coup, l'effritement de la puissance spirituelle de l'évêque de Liège. Seuls ses intimes, s'ils pouvaient encore apporter leur témoignage, nous diraient les efforts déployés par Robert à cette occasion pour échapper à cette nouvelle humiliation. Et la sarabande continua. Tandis qu'en 1560, Robert renonçait à la terre de Wavre au profit de son frère Jean et que s'opérait, en 1562, date d'ailleurs controversée comme nous le verrons plus loin, le placement du vitrail de Gouda qu'il avait offert dans un bel élan de générosité, le brûlot du calvinisme, entretenu et activé par la politique déplorable de Philippe II gagnait, chaque jour, en ampleur, menaçant de submerger tout le territoire. Déjà affaibli par la première attaque d'apoplexie qui le frappa le 15 avril 1561, découragé, aigri, voire déséquilibré, s'il faut accorder crédit aux dires de certains biographes, Robert de Berghes résigna, le 11 avril 1564, ses fonctions épiscopales pour se retirer définitivement à Bergen-op-Zoom où il rendit l'âme, le 27 janvier 1565, dans un état de prostration qui fut, à tort ou à raison, qualifié de très avancé.

Fut-il, vraiment, ce faible, ce veule, cet indécis, qu'on s'est plu à décrire? Ne sommes-nous pas plutôt, en face d'un homme dont les qualités moyennes s'avèrent, très vite, insuffisantes pour venir à bout de difficultés qui auraient même rebuté plus d'un grand de ce monde? Sa vie n'est-elle pas, en somme, la tragique illustration du destin misérable d'un personnage de transition, élevé sous l'égide tutélaire de ce puissant monarque que fut Charles Quint, d'un courtisan loyal et scrupuleux et qui mourut écrasé par une tâche au-dessus de ses forces?

Succédant à M. Lousse dont le brillant exposé, d'un dépouillement exemplaire et d'une force de pénétration peu commune nous confirma ces qualités de probité, d'impartialité, d'intégrité, jointes

à cet instinct des réalités et cette justesse de jugement qu'on se plaît à reconnaître à ce distingué orateur, Mme Ghislaine Derveaux-Van Ussel, entre-tint plus particulièrement l'auditoire du vitrail offert par Robert de Berghes, à l'église de Gouda. Sans pour autant négliger le côté purement artistique de cette œuvre marquante, la conférencière se livra à un éblouissant exercice de critique historique marqué d'une logique implacable. Deux ans après l'incendie qui la ravagea, en 1552, l'église de Gouda était quasiment reconstruite de sorte que, dès 1555, les nouveaux vitraux qui font encore aujourd'hui la fierté des Goudanais commencèrent à être placés. A cette fin, les habitants sollicitèrent l'appui des souverains et des notabilités les plus en vues de l'Europe occidentale. C'est ainsi que Georges d'Egmont, évêque d'Utrecht offrit le premier vitrail en 1555. Son exemple fut, bientôt, suivi par l'archidiacre d'Utrecht qui pourvut dès 1556, à la pose du deuxième vitrail. En dépit de la date 1562, qui figure sur le vitrail acquis grâce à la magnanimité de Robert de Berghes, il semble établi que cette pièce maîtresse pour la connaissance des tendances artistiques de l'époque viennoise, chronologiquement, se greffer, directement, après les deux autres. En effet, les arguments de nature à étayer cette thèse ne font pas défaut. Œuvres du même artiste, Dirck Crabeth, originaire de Lille et formé à Anvers, les trois vitraux forment un triptyque présentant une unité de style, de composition, de sujet. Manifestement, on sent que les trois thèmes ont été conçus en un seul souffle. Par ailleurs, en 1562, Robert de Berghes exerçait les fonctions épiscopales à Liège. Or, sur le vitrail, soi-disant, livré à cette date, il n'est trouvé aucune trace des attributs propres à l'évêque (chape - crosse - mitre - bague). Bien au contraire, Robert de Berghes, y est

tout simplement représenté comme l'archidiacre d'Utrecht. Au surplus, le carton, qui servit à l'exécution de la composition, ne porte aucune indication permettant de situer le travail dans le temps.

Si les comptes de l'église de Gouda qui ne furent tenus qu'à partir de 1561-62, ne sont d'aucun secours dans ce domaine, en revanche, un élément de poids nous est fourni par des dessins réalisés, vers 1765, d'après les vitraux de Gouda, où la date de 1557 est mentionnée. Cette assertion semble corroborée par l'évolution stylistique, constatée chez Dirck Crabeth. A l'époque où il entama l'étude des vitraux de Gouda, soit vers 1554-55, Crabeth était encore fidèle aux impératifs statiques qui présidaient à la composition du vitrail, impératifs qui, en évitant les grandes perspectives, supprimaient les fonds et les trous dont les effets, peut-être heureux dans l'art pictural, s'avéraient souvent désastreux dès qu'ils étaient appliqués au vitrail. A partir de 1559, Crabeth changea d'esprit comme l'atteste le vitrail réalisé pour le compte des de Ligne, adoptant, à son tour, les principes de la Renaissance italienne, multipliant colonnes, architraves, chapiteaux. Comme ce nouveau style ne se décèle pas encore dans l'étude entreprise à la demande de Robert de Berghes, il ne semble pas téméraire de soutenir que l'œuvre soit antérieure aux années 1559-1562, sans qu'il soit péremptoirement démontré qu'elle remonte effectivement à 1557.

Ce vigoureux échantillon de critique historique aux profondes résonances artistiques qu'accroissait encore la projection de superbes diapositives en couleurs, clôtura dignement cette soirée d'une qualité exceptionnelle.

Y. B.

Nos Midis du Tourisme

BUFFET : 12 heures — CONFERENCE : 12 h 30 à 13 h 30

11 FEVRIER 1963

« Hakendover op Paasmaandag » par Louis UYTTEBROECK et Gaston PATERNOSTRE, professeurs à l'Ecole technique de Tirlemont (film en couleurs).

11 MARS 1963

« L'Académie des Beaux-Arts de Bruxelles. Son histoire, sa vie, ses œuvres », par Victor-Gaston MARTINY, architecte en chef, directeur du service technique des bâtiments de la province de Brabant.

8 AVRIL 1963

« De Kempen », par René BUCKINX, secrétaire de la Fédération touristique de la province d'Anvers (diapositives en couleurs).

Nos Soirées du Tourisme

BUFFET : 18 heures — CONFERENCE : 18 h 30 à 19 h 30

21 FEVRIER 1963

« Gaasbeek », par Arthur DE BOCK, professeur à l'Ecole Normale de la Ville de Bruxelles (diapositives en couleurs).

21 MARS 1963

« Het Woluwedal door de seizoenen heen », par V. T. VANACHTER (diapositives en couleurs).

18 AVRIL 1963

« Paris, Versailles, Fontainebleau, Chartres, pages d'histoire, d'art et de souvenirs », par René BRIADE, rédacteur en chef de la revue « Partir » des Amis du rail (diapositives en couleurs).

MIDIS DU TOURISME

14 janvier 1963.

Wavre en roman pays de Brabant ou l'histoire d'une bourgeoisie

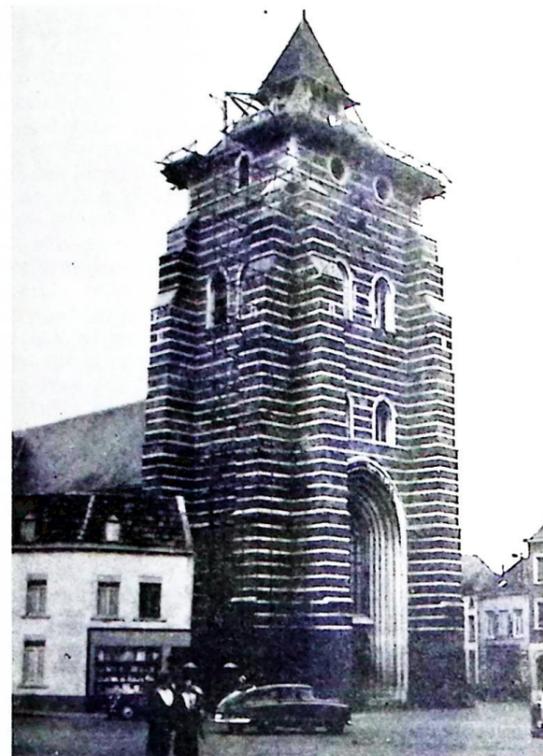
par M. Jean MARTIN,

licencié en Archéologie et en histoire de l'Art

IL est de ces aveux spontanés, pleins de tact, de pudeur, de retenue qui, loin d'amoindrir, d'atténuer, d'édulcorer la portée d'une relation, lui confèrent un cachet d'authenticité, de véracité et de probité qui accroissent encore sa force persuasive et son pouvoir de pénétration. Sous cette étiquette peut être rangé, à coup sûr, le tableau, sans fioritures, comme sans réticence, de Wavre que M. Jean Martin en guise de préambule à son exposé adressa à l'intention des nombreux auditeurs qui n'avaient pas hésité à braver stoïquement les rigueurs d'un hiver exceptionnellement précoce et tenace.

En tant que ville d'art, Wavre n'a pas la prétention de damer le pion ou simplement de rivaliser avec ces foyers incandescents que sont, par exemple, Bruges, Gand et Louvain. Sans pour autant être dérisoire, son patrimoine culturel est modeste et la villette, forte de quelque neuf mille habitants ne peut se targuer de posséder ces grands morceaux d'architecture qui font courir les foules et vibrer les cœurs épris de beauté. Quelques monuments épars : l'ancienne église des Carmes incendiée en 1940 et restaurée en 1960-61, avec infiniment de goût et le cloître qui la joute, d'une exquise fraîcheur, l'église Saint-Jean-Baptiste, de style ogival finissant et le sanctuaire consacré à Notre-Dame de Basse-Wavre où trône, éblouissante, la chaise en cuivre doré renfermant les reliques se rapportant à la Vierge et à de nombreux saints, forment avec les substructions d'une admirable villa romaine, incontestablement, tant par ses dimensions que par l'exubérante richesse de sa décoration, la plus grandiose du pays, tout le capital artistique de la cité. Mince bilan que contrebalance heureusement une nature extravagante et capricieuse où foisonnent les sentiers pittoresques, les délicieux bocages, les points de vue inoubliables qui nous plongent, sans transition, dans les délices des Ardenes brabançonnaises toutes proches.

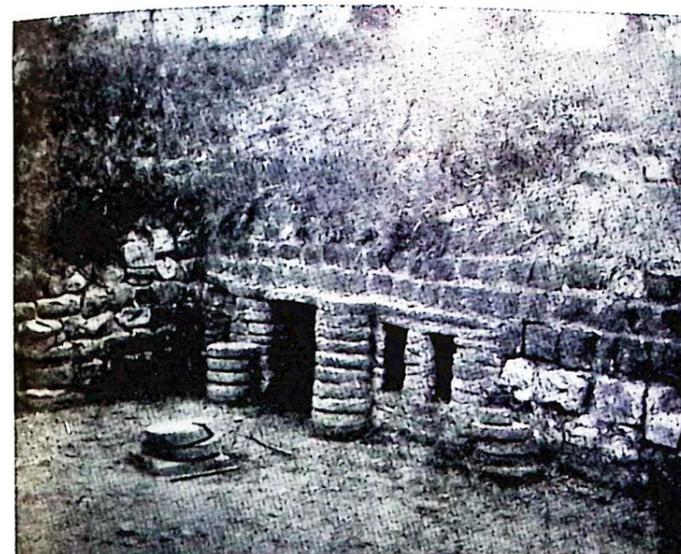
Rien, pourtant, au départ, ne prédestinait Wavre à cet effacement spirituel. Au contraire, jouissant d'une situation enviable, au cœur d'une région où s'épalaient les champs fertiles, où jaillissaient les sources, où proliféraient les bois, frangés par le cours tranquille



L'église St-Jean-Baptiste
(patron de la ville de Wavre) date de 1742.

de la Dyle, plantée, de surcroît, au centre géodésique du pays et au carrefour des routes Bruxelles-Namur et Nivelles-Louvain qui fut, d'ailleurs, à l'origine de la concentration urbaine, la bourgade disposait, à ses débuts de tous les atouts pour devenir une de ces cités-phares capables de concurrencer sinon d'éclipser les bastions les plus solides de la civilisation moyenâgeuse. Est-ce le caractère casanier de ses habitants ou, plutôt, les cataclysmes, qui, en avalanche, s'abattirent sur la ville martyre, tout au long de son histoire, qui provoquèrent l'avortement de toute velléité expansionniste et entravèrent l'épanouissement de la ville ? Quoi qu'il en soit, très tôt, Wavre prit cet aspect commerçant qu'on lui connaît encore de nos jours. Très tôt, aussi, sa population, par son mode de vie, se différença des couches rurales des environs. Peuplée d'artisans, de commerçants écoulant leurs produits aux quatre coins de la région, offrant, au surplus, sous la forme du gîte et du couvert, ses bons offices aux nombreux voyageurs qui sillonnaient les deux grands axes routiers qui la traversaient, Wavre compta, au XVI^e siècle, jusqu'à quatorze hostelleries et illumina, par son hospitalité légendaire et sa jovialité proverbiale, le séjour ou le passage des noms les plus fameux de l'histoire de l'Occident, tels Philippe le Bon, Charles le Téméraire, Charles Quint, Philippe II et Marlborough.

C'est, d'ailleurs, à compter du XVI^e siècle que le sort aveugle et impitoyable s'abattit sur la valeureuse cité, ne lui ménageant aucun répit et le fait qu'elle ait, en dépit de cette fièvre destructrice qui l'accablait à l'état chronique, survécu à ses propres



Villa romaine de Basse-Wavre.
Le fourneau du sudatorium à l'époque des fouilles
(vers 1905).

ces, a laissé plus d'un chroniqueur confondu et pantois. Au douloureux martyrologue s'inscrivent en lettres de sang les années 1586 et 1594 où Wavre dut endurer les sévices et excès des iconoclastes, 1604 où les Espagnols en garnison, mécontents, peut-être, de leur ordinaire, prirent la pauvre cité comme exutoire, 1695 où l'imprudence de deux enfants transforma l'agglomération en immense brasier, 1714 où un incendie intempestif ravagea plus de deux cents maisons et plus près de nous 1914, 1940 et 1944, où la localité paya un tribut écrasant au dieu de la guerre et, encore n'évoquons-nous pas les mille déboires essuyés par les Wavriens sur le plan strictement économique à compter depuis l'avortement, au XVII^e siècle, du projet de canalisation de la Dyle jusqu'à l'abandon des plans initiaux relatifs à notre réseau ferroviaire qui auraient haussé la patrie de Jean et Alice au rôle enviable de plaque tournante sur les lignes Bruxelles-Namur et Charleroi-Louvain.

Que Wavre ait résisté à cette furia du destin et présente, encore, aujourd'hui, ce visage paisible, bourgeois, presque hiératique, qui fut, de tout temps le sien, semble tenir, à la fois, de la gageure et du prodige. Ne faut-il pas en chercher la cause dans cet esprit farouche de caste, dans ce sens aigu et pénétrant des réalités quotidiennes, dans cet attachement inébranlable aux droits et privilèges conquis de haute lutte qui, à tous les âges, servirent de principes supérieurs aux habitants et orchestrèrent leur conduite ?

Déjà, en 1209, les Wavriens revendiquaient hautement le titre de bourgeois, et quelques années, plus tard, en 1222, le duc de Brabant, Henri I, leur octroyait ces libertés et franchises qu'ils défendraient, désormais, jusqu'au bout, contre vents et marées. A titre d'exemple de ces libertés, relevons le droit pour le bourgeois d'être jugé, en cas de délit, dans les trois jours ou encore celui lorsqu'il joignait les Halles, chargé de ses grains de passer avant les étrangers tout en n'acquittant que la moitié de l'impôt. Leur mérite est d'autant plus grand que, très tôt, les bour-

geois furent abandonnés à eux-mêmes, ne possédant ni seigneurs, ni abbayes, pour assurer leur protection et garantir leurs privilèges. Très vite, en effet, Wavre cessa de servir de quartier résidentiel aux seigneurs en titre et les de Spontin, de Berghes, et autres Witthem, ne gratifièrent les autochtones que d'apparitions aussi fugitives qu'espacées, astreignant ces derniers à se gouverner eux-mêmes et à appliquer, de bonne heure, un système nettement apparenté à celui de la démocratie directe.

Que le Wavrien soit sorti victorieux de cette épreuve de capacité, le train de vie que menaient, au XVI^e siècle les Jehan Limonier, propriétaire de deux maisons de maître, dont une hostellerie, de terrains à la périphérie, grossis de plusieurs hectares de terre arable dans la campagne voisine, les Blondeau qui régèrent la bagatelle de quatre hôtels et dont les descendants frayèrent avec la noblesse, ou encore les Clarebouts, greffiers de père en fils, jusqu'en 1670, l'attestent à suffisance. Le titre de bourgeois que le Wavrien possédait, dès sa naissance, suivant le principe de dévolution héréditaire ou qu'il acquerrait par octroi lui conférait le droit exclusif d'être membre du Magistrat et, en outre, de participer à toutes les assemblées où étaient débattues les affaires strictement urbaines. Le Magistrat, notamment, composé d'un bailli, d'un bourgmestre, de sept échevins et d'un greffier disposait de pouvoirs très étendus. Il était, à la fois, un corps politique, administratif et judiciaire et exerçait, en outre, la police. Les archives nous révèlent que ces fonctions étaient largement ouvertes à toutes les professions. C'est ainsi qu'un sondage établi sur la période allant de 1652 à 1793 fait apparaître, tour à tour, au poste de maieur, des bouchers, cordonniers, marchands de draps, maître-chirurgien, cellier, tandis que les merciers, orfèvres, brasseurs, marchand de graisse, se partagent les attributions d'échevins, la fonction de bailli, pour sa part, restant l'apanage des licenciés en droit et notaires.

La charge de bourgmestre était, quant à elle, sinon écrasante, du moins accaparante. A côté de sa mission de receveur de la communauté, le maieur représentait les habitants dès que l'intérêt collectif était en jeu, jouant en quelque sorte le rôle, à la fois de défenseur et de porte-parole, tout en supportant la responsabilité des mesures touchant directement à la sécurité des habitants. Il va sans dire que seuls les habitants en mesure d'exciper de leur qualité de bourgeois avaient accès aux fonctions officielles et étaient en droit d'intervenir, directement, dans la gestion des affaires publiques, entre autres, en assistant à la reddition des comptes. En revanche, ils étaient taxés de certaines obligations pour le plus grand bien de la communauté telle celle d'étoffer la milice et monter la garde aux portes de la ville pour prévenir toute incursion intempestive des malandrins qui écumaient les campagnes, telle aussi celle d'entretenir les campagnes ou encore celle, pour le moins, déplaisante de payer l'impôt.

Et ce jugement que formulait, à l'aube de ce siècle, une notabilité locale ne résume-t-il pas toute l'histoire de Wavre ? « Le Wavrien, disait-elle, en substance, est tourné, résolu, vers l'utilitaire. Négociant et commerçant dans l'âme, il semble imperméable à la spéculation pure. » Transmis de génération en génération, ces traits, authentiques stigmates, du Wavrien sont parvenus jusqu'à nous sans que la patine des ans ne parvienne à les édulcorer. Tel est, sans doute, le miracle permanent de Wavre, miracle où la tradition se confond à l'actualité dans des accordailles qui pourraient bien être éternelles.

Yves BOYEN.

La remise du prix Raph Alofs 1962

C'EST à la Maison des Ecrivains, à Bruxelles, dans une atmosphère toute empreinte d'une chaude intimité et en présence d'un public aussi élégant que choisi où l'on distinguait, entourant les délégués de l'Allemagne fédérale, de la Suisse, de l'Italie et du Portugal, Mmes Rosa Delrue, secrétaire du Vlaamse Wetenschappelijke Stichting, et Berthe Delépinne, écrivain et MM. Emile Sorneels, Bernard Henry et Joseph Delmelle, respectivement vice-président, secrétaire général et administrateur de l'Union belge des Ecrivains du Tourisme, Eric Legrand, président du Royal Touring Club de Belgique, Daniël Van Damme, conservateur honoraire de la Maison d'Erasmus, Robert Van de Wynckele, directeur-fondateur du Journal des Voyages, et Carlo Segers, rédacteur en chef de la revue « Sirène », ainsi que de nombreux représentants du monde des arts, des sciences et des lettres, que M. Emile Poumon reçut officiellement, le 11 janvier dernier, des mains de Mme Raph Alofs, le prix de cinq mille francs en espèces, créé à l'effet de perpétuer le souvenir du premier président de l'Union belge des Ecrivains du Tourisme.

Auparavant, M. Georges Dopagne, président de l'Union belge des Ecrivains du Tourisme, avait, en des termes d'une émouvante simplicité et d'une vibrante humanité, ressuscité l'image du grand disparu, fauché par le sort aveugle et cruel, le 2 décembre 1960. Cœur généreux, débordant d'initiatives, âme éprise d'idéal, Raph Alofs, après avoir fondé l'Union belge des Ecrivains du Tourisme, a su, au cours des dix années qu'il passa en qualité de président de cet organisme, lui insuffler, à force de travail et d'abnégation, ce rayonnement incomparable qui fait, aujourd'hui, de cette association l'une des plus vivantes parmi celles groupées au sein de la Fédération internationale des Ecrivains et Journalistes du Tourisme.

Après que M. Depagne eut rappelé que le prix décerné, pour la première fois, en 1962, sera désormais, grâce à la magnanimité de Mme Raph Alofs, attribué, chaque année, alternativement à un membre d'expression française, à un membre d'expression néerlandaise de l'Union belge des Ecrivains du Tourisme et à un auteur étranger affilié à la Fédération internationale des Ecrivains et Journalistes du Tourisme, M. Pierre Demeuse, critique d'art et membre du jury qui était composé de MM. Haulot, commissaire général au Tourisme et président d'honneur de l'U.B.E.T., Dopagne, Delmelle et Desguin, président de l'Union de Journalistes périodiques belges et étrangers, souleva en partie, le voile dont s'enrobe, pudiquement, toute délibération, pour faire participer l'auditoire aux angoisses et à la perplexité du jury,

à Emile Poumon

confronté avec deux productions aux mérites sensiblement égaux, celle de Georges-Marie Matthys et celle d'Emile Poumon.

On peut présumer que le débat fut chaud, ardent, passionné, car cette évasion, cet oubli que le public bousculé, molesté, houspillé, voire désaxé par le train de vie infernal qu'imprime à nos activités, une société féroce et impitoyable, réclame, à cor et à cri, de nos écrivains du tourisme, nous les retrouvons, vigoureusement développés tant dans les écrits de Georges-Marie Matthys qui, notamment, par ses relations de voyages au Danemark et en Israël, nous apporte une des expressions les plus valables de ce qu'il est convenu d'appeler le grand tourisme que chez Emile Poumon dont les nombreux textes, axés sur notre mère patrie, continuent une très haute tradition dont les origines se perdent dans la nuit des temps. En attribuant, par trois voix contre deux le Prix Raph Alofs 1962, à Emile Poumon, le jury a, peut-être, entendu couronner l'œuvre d'un écrivain qui avait encore à cœur de se pencher, avec un amour chargé de tendresse et de respect, sur notre beau pays, terre privilégiée d'humanisme où foisonnent les remarquables morceaux d'architecture, où abondent les témoignages les plus éblouissants d'un art incomparable.

Nous ne ferons pas, quant à nous, l'injure de présenter le lauréat à nos lecteurs. L'audience qu'il a acquise auprès de ceux-ci et qui s'élargit de jour en jour, l'auteur des « Châteaux de Belgique » la doit tant à sa plume alerte et incisive qu'à son exceptionnelle probité intellectuelle et nos membres ne seront pas étonnés d'apprendre — qu'on nous pardonne l'indiscrétion — que le splendide éventail d'articles qu'Emile Poumon publia dans notre revue au cours de ces trois dernières années joua un rôle sinon décisif, du moins prépondérant dans la décision du jury.

Marquant, à grand-peine, son émotion, Emile Poumon, après avoir exprimé sa joie de voir ses écrits appréciés par ses pairs et promis de mieux chanter encore notre pays, fit un bref panégyrique de Raph Alofs, dont l'optimisme, l'esprit d'initiative, la ténacité, l'urbanité aussi bien que les étonnantes qualités de cœur ont imprimé dans nos mémoires le souvenir impérissable d'un homme de bien épris de justice et de sagesse.

J. B.

LES PRODIGES de l'Opération Moulins

VOICI, en 1959, quelques mois avant l'ouverture de la campagne nationale en faveur de nos moulins, le spectacle lamentable qu'offrait le moulin Gustot, à Opprebais. Lépreux, délabré, déchiqueté, ce vénérable ancêtre n'attendait plus que le coup de grâce qui mettrait, hélas, un terme à sa lugubre agonie.

TROIS ans plus tard, le même moulin, métamorphosé grâce à l'action énergique et enthousiaste de son propriétaire. Entièrement et intelligemment restauré, en 1961-62, il chante, à nouveau, son intense joie de vivre et témoignera, face aux générations futures, de son prestigieux passé.



POURSUIVI, en Brabant, avec une opiniâtreté exemplaire tant par les autorités provinciales et communales que par les propriétaires dont l'entière abnégation et le parfait désintéressement méritent tous les éloges, le mouvement d'opinion en faveur



de nos moulins menacés de disparition gagne, chaque année, en ampleur et en prestige. Il n'est pas inutile de rappeler ici, que l'épopée de chaque moulin brabançon tant à eau qu'à vent, a été décrite par le menu dans la remarquable petite anthologie des moulins que le Service de Recherches historiques et folkloriques de la Province de Brabant, a publié, en 1961, en collaboration intime avec notre Fédération.

Ouvrage à portée tant historique que touristique,

Les charmes de Perk

Dans l'article paru en novembre dernier, sous le titre : « Les Charmes de Perk », l'auteur, M. Emile Poumon, a parlé de la famille de Frédéric de Marselaer.

M. H. de Pinchart-Staes, auteur entre autres de nombreux travaux généalogiques nous adresse à ce propos quelques commentaires sur cette famille, susceptibles d'intéresser nos lecteurs.

Frédéric de Marselaer, seigneur de Perck, Elewy, Opdorpe, Borre, Herzeaux, Oycke, Saint-Hubert et Lochem, bourgmestre de Bruxelles en 1623, 25, 30, 40, et 43 fut honoré de la dignité de chevalier par lettres du Roi Philippe III du 5-6-1617. Il est le troisième fils d'Adrien, seigneur d'Opdorpe, échevin d'Anvers en 1594 et de Justine Roussel, sa première femme, petit-fils d'Adrien van Marselaer, chambellan et secrétaire du Pape Adrien VI en 1523, puis échevin d'Anvers en 1549 et de Catherine Schoyte sa seconde femme et arrière petit-fils de Gilles de Marselaer seigneur d'Opdorpe, qui participa à la bataille de Nancy en 1477 et de Zegerine de Gronendonk sa seconde femme.

Ses armes se lisent : d'argent à une bande fuselée de gueules de cinq pièces. Heaume de profil. Cimier : deux cornes de bœuf bandées d'argent et de gueules de quatre pièces. Devise : Arte et marte. La seigneurie de Perck fut érigée en baronnie par lettres du Roi Philippe IV le 5 mai 1659 en faveur dudit Frédéric. D'autre part, l'armorial du Bibliophile mentionne trois ouvrages de la bibliothèque de Frédéric van Marselaer qui avait épousé le 7-4-1619 Marguerite de Baronaige et décéda le 7-11-1670.

1°) *Frederici de Marselaer/equitis/legatus/libri duo/ad Philippum IV/Hispaniarum regem/Antverpiae ex officina Plantiniana 1626/* dans la bibliothèque du baron Verhaegen à Gand.

2°) *Fr. Godin. Luxus anagrammaticus super nomine de Marselaer. Bruxelles. 1662. In-8°.* Bibliothèque de l'Université de Gand sous le numéro A. 5311.

3°) *Jacobi Wallii et societate Jesu Poematum libri*

ce précieux manuel, fort de 328 pages et enrichi de 58 gravures et photographies que complète judicieusement une carte du Brabant indiquant la situation exacte de chaque moulin encore existant, peut encore être acquis, auprès de nos services, au prix de 40 F. Original dans sa conception comme dans sa teneur, il comblera d'aise aussi bien l'amateur d'histoire locale que le touriste du dimanche, avide de promenades inédites et pittoresques.

novem, Antverpiae ex officina Plantiniana, Balthasaris Moreti. 1656. Reliure Velin. In-8°. Bibliothèque du vicomte de Jonghe d'Ardoye.

L'ouvrage cité page 21 (Legatus), fut édité par l'imprimerie Plantin en 1616 et la bibliothèque de l'abbaye de Perck à Héverlé en possède un exemplaire, timbré des armes de Frédéric de Marselaer.

En 1959, dans le tome VI de la série des Epitaphes en Brabant (1), j'ai dressé l'inventaire descriptif des pierres tombales de Perck, dont je citerai, parmi les 11 répertoriées, celles de :

David Teniers, de l'honorable Nicolas van Cortenberg, celle de l'alliance Baronaige-Berchem, celle de Frédéric van Marselaer et de son épouse Marguerite de Baronaige et enfin celle de Guillaume de Baronaige.

(1) Recueil d'épitaphes encore existantes en Brabant : tomes 3, 5, 6, 7 à 11, le tome : 100 F (C.C.P. 8180.22).

H. de Pinchart-Staes.

M. RENE DEWAEEL

Président du S.I. Bruxelles

M. René Dewael, vice-président du Syndicat d'Initiative de la Ville de Bruxelles a été désigné comme président, pour achever le mandat de M. Raoul Warland récemment décédé.

Né en 1897, de père et de mère bruxellois, M. René Dewael a fait toutes ses études à Bruxelles et, durant sa déjà longue et brillante carrière, il a consacré toutes ses activités à la défense de la capitale.

Juriste, consul, Conseiller du Commerce extérieur, président du Conseil économique de l'arrondissement de Bruxelles et de la Communauté portuaire bruxelloise M. René Dewael a présidé, avec une rare compétence pendant plusieurs années la Chambre de Commerce de Bruxelles et il dirige le Groupement des industries textiles. Enfin, il est administrateur de la Foire internationale de Bruxelles et du Centre d'Information de Bruxelles.

Le Syndicat d'Initiative de Bruxelles se trouve placé en très bonnes mains.

Tables géographiques des articles parus dans « BRABANT » depuis 1949

AFRIQUE		
« Frère Lapin » et le folklore africain, par Holman Jameson	1959, 12, p. 52	
ALSEMBERG		
Alseberg, centre des Ardennes brabançonnaises	1953, 3, p. 1	
ANDERLECHT		
Images d'Anderlecht, par Georges-Marie Matthijs	1954, 11, p. 3	
Guidon d'Anderlecht, par Raymond Foreye	1960, 6, p. 12	
Ancien tour à pain au « hof ter Biest » à Anderlecht, par V.G. Martiny	1960, 12, p. 24	
L'ancien tour à pain du « Hof ter Biest » à Anderlecht sera réédifié dans le domaine du C.E.R.I.A.	1962, 6, p. 26	
A Scheut, une chartreuse et un riche musée, par Emile Poumon	1962, 10, p. 53	
ASSE		
Visite à la Station de Recherches de l'Institut National Belge du Moulon à Asse, le 6 septembre 1955, par L. Cantillon	1956, 10, p. 9	
L'ancien Hôpital à Asse, par V.G. Martiny	1960, 7-8, p. 19	
Les moulins à vent du Payottenland et de la région d'Asse	1960, 10, p. 26	
La région d'Asse, par Emile Poumon	1962, 4, p. 14	
AUDERGHEM		
Le prieuré de Val Duchesse à Auderghem, par Pierre Giraud	1953, 6, p. 9	
La chapelle Saint-Anne à Auderghem	1949, 7, p. 9	
AYWIERS		
L'abbaye d'Aywiers, par Rosa Hardouin	1959, 2, p. 6	
BAISY-THY		
Où il est question d'une pierre tombale et d'une danseuse célèbre, par Albert Marinus	1955, 10, p. 7	
Héraldique des communes belges	1958, 6, p. 15	
BASSE-AUTRICHE		
La Basse-Autriche, notre invitée, par M. Feucht-muller	1961, 2, p. 1	
BASSE-WAVRE		
Notre-Dame de Basse-Wavre, par J. Martin	1956, 5, p. 1	
La villa romaine de Basse-Wavre en péril, par Joseph Delmelle	1957, 3, p. 12	
BEAUSART		
Un domaine en péril : Beausart, par Yvonne Sterk	1962, 3, p. 13	
Le domaine de Beausart à des défenseurs et, en tout premier lieu, le propriétaire lui-même	1962, 5, p. 38	
BEERSSEL		
Les sept siècles de Beersel, par Jacques J. Jacobs	1962, 4, p. 20	
BEKKERZEEL		
L'église et le presbytère de Bekkerzeel, par V.G. Martiny	1960, 1, p. 25	
BEKKEVOORT		
Héraldique des communes belges	1957, 2, p. 16	
BERTEM		
Héraldique des communes belges	1956, 7, p. 16	
BINCHE		
Du carnaval de Binche au paysan du Danube, par Albert Marinus	1959, 12, p. 43	
BOENDAEEL		
Les retables de Boendael. Hommage à la mémoire d'André Gonthier, par le Comte J. de Borchgrave d'Altona	1960, 12, p. 5	
BOIS-SEIGNEUR-ISAAC		
Légendes et trésors de Bois-Seigneur-Isaac, par Joseph Delmelle	1960, 10, p. 17	
BOITSFORT		
La Maison Haute à Boitsfort, par Joseph Delmelle	1961, 10, p. 10	
BORNIVAL		
Coin rustique mais inconnu du Brabant wallon : Bornival, par Vital Jenet	1961, 1, p. 28	
BOURGOIS-RIXENSART		
Les fresques de Fra Anselmo de la chapelle de Nicolas V au Vatican, dans l'église de Bourgeois-Rixensart, par M. Bonenfant-Van Mulders	1956, 11, p. 10	
BOUSVAL		
Héraldique des communes belges	1959, 10, p. 16	
BRABANT		
ABBAYES		
Abbeyes en Brabant, par E. Poumon	1953, 9, p. 1 1953, 10, p. 1	
ARCHITECTURE		
L'architecture, toujours vivante, peut être belle et valable, par V.G. Martiny	1962, 1, p. 27	
Propos sur l'architecture brabançonne, par V.G. Martiny	1955, 12, p. 10	
BEGUINAGES		
Béguinages brabançons, par Emile Poumon	1956, 2, p. 4	
Les béguinages brabançons et leurs peintres, par Joseph Delmelle	1956, 2, p. 1	
CHATEAUX		
Le film des châteaux du Brabant, par Jules Janson	1957, 3, p. 1	
CIMETIERES		
Les cimetières brabançons, par Joseph Delmelle	1960, 11, p. 18	
EGLISES		
Sanctuaires des bords de la Senne, par Emile Poumon	1959, 9, p. 19	
Les belles églises romanes de la vallée de la veer, par Marcel Van Hamme	1956, 4, p. 4	
Sanctuaires du bord du Démer, par Emile Poumon	1957, 10, p. 8	
FOLKLORE		
Carnavals d'hier et d'aujourd'hui à Bruxelles et en Brabant, par L. Rousset	1954, 2, p. 1	
Folklore de Paques en Brabant, par Albert Marinus	1954, 4, p. 7	
« L'zelleest » en Brabant, par P. Schroeder	1954, 5, p. 5	
Folklore brabançon, par J. Verbesseit	1955, 11, p. 9	
Vieux usages brabançons : les drapelets, par Maurice Dessart	1959, 9, p. 25	
Nouveaux brabançons	1959, 12, p. 4	
Le Brabant, ses monuments, son folklore, vus par la philatélie, par P. Schroeder	1960, 5, p. 25 1960, 6, p. 26 1960, 12, p. 17	
Mosaïque de Noël, par A.-M. Lamend	1960, 12, p. 40	
Ephémérides touristiques et folkloriques brabançonnaises de décembre, par Maurice Dessart	1962, 4, p. 41	
Poissons d'avril, plaisantes mystifications	1962, 9, p. 41	
Traditions populaires : la Nativité	1962, 11, p. 35	
Le tir à l'arc en Brabant, par C. Derie du Brunqueuz	1962, 11, p. 40	
NOUVEAUX BRABANÇONS		
Le Brabant, ses monuments, son folklore, vus par la philatélie, par P. Schroeder	1960, 5, p. 25 1960, 6, p. 26 1960, 12, p. 17	
Mosaïque de Noël, par A.-M. Lamend	1960, 12, p. 40	
Ephémérides touristiques et folkloriques brabançonnaises de décembre, par Maurice Dessart	1962, 4, p. 41	
Poissons d'avril, plaisantes mystifications	1962, 9, p. 41	
Traditions populaires : la Nativité	1962, 11, p. 35	
Le tir à l'arc en Brabant, par C. Derie du Brunqueuz	1962, 11, p. 40	
NOUVEAUX BRABANÇONS		
Le Brabant, ses monuments, son folklore, vus par la philatélie, par P. Schroeder	1960, 5, p. 25 1960, 6, p. 26 1960, 12, p. 17	
Mosaïque de Noël, par A.-M. Lamend	1960, 12, p. 40	
Ephémérides touristiques et folkloriques brabançonnaises de décembre, par Maurice Dessart	1962, 4, p. 41	
Poissons d'avril, plaisantes mystifications	1962, 9, p. 41	
Traditions populaires : la Nativité	1962, 11, p. 35	
Le tir à l'arc en Brabant, par C. Derie du Brunqueuz	1962, 11, p. 40	
NOUVEAUX BRABANÇONS		
Le Brabant, ses monuments, son folklore, vus par la philatélie, par P. Schroeder	1960, 5, p. 25 1960, 6, p. 26 1960, 12, p. 17	
Mosaïque de Noël, par A.-M. Lamend	1960, 12, p. 40	
Ephémérides touristiques et folkloriques brabançonnaises de décembre, par Maurice Dessart	1962, 4, p. 41	
Poissons d'avril, plaisantes mystifications	1962, 9, p. 41	
Traditions populaires : la Nativité	1962, 11, p. 35	
Le tir à l'arc en Brabant, par C. Derie du Brunqueuz	1962, 11, p. 40	
NOUVEAUX BRABANÇONS		
Le Brabant, ses monuments, son folklore, vus par la philatélie, par P. Schroeder	1960, 5, p. 25 1960, 6, p. 26 1960, 12, p. 17	
Mosaïque de Noël, par A.-M. Lamend	1960, 12, p. 40	
Ephémérides touristiques et folkloriques brabançonnaises de décembre, par Maurice Dessart	1962, 4, p. 41	
Poissons d'avril, plaisantes mystifications	1962, 9, p. 41	
Traditions populaires : la Nativité	1962, 11, p. 35	
Le tir à l'arc en Brabant, par C. Derie du Brunqueuz	1962, 11, p. 40	
NOUVEAUX BRABANÇONS		
Le Brabant, ses monuments, son folklore, vus par la philatélie, par P. Schroeder	1960, 5, p. 25 1960, 6, p. 26 1960, 12, p. 17	
Mosaïque de Noël, par A.-M. Lamend	1960, 12, p. 40	
Ephémérides touristiques et folkloriques brabançonnaises de décembre, par Maurice Dessart	1962, 4, p. 41	
Poissons d'avril, plaisantes mystifications	1962, 9, p. 41	
Traditions populaires : la Nativité	1962, 11, p. 35	
Le tir à l'arc en Brabant, par C. Derie du Brunqueuz	1962, 11, p. 40	
NOUVEAUX BRABANÇONS		
Le Brabant, ses monuments, son folklore, vus par la philatélie, par P. Schroeder	1960, 5, p. 25 1960, 6, p. 26 1960, 12, p. 17	
Mosaïque de Noël, par A.-M. Lamend	1960, 12, p. 40	
Ephémérides touristiques et folkloriques brabançonnaises de décembre, par Maurice Dessart	1962, 4, p. 41	
Poissons d'avril, plaisantes mystifications	1962, 9, p. 41	
Traditions populaires : la Nativité	1962, 11, p. 35	
Le tir à l'arc en Brabant, par C. Derie du Brunqueuz	1962, 11, p. 40	
NOUVEAUX BRABANÇONS		
Le Brabant, ses monuments, son folklore, vus par la philatélie, par P. Schroeder	1960, 5, p. 25 1960, 6, p. 26 1960, 12, p. 17	
Mosaïque de Noël, par A.-M. Lamend	1960, 12, p. 40	
Ephémérides touristiques et folkloriques brabançonnaises de décembre, par Maurice Dessart	1962, 4, p. 41	
Poissons d'avril, plaisantes mystifications	1962, 9, p. 41	
Traditions populaires : la Nativité	1962, 11, p. 35	
Le tir à l'arc en Brabant, par C. Derie du Brunqueuz	1962, 11, p. 40	
NOUVEAUX BRABANÇONS		
Le Brabant, ses monuments, son folklore, vus par la philatélie, par P. Schroeder	1960, 5, p. 25 1960, 6, p. 26 1960, 12, p. 17	
Mosaïque de Noël, par A.-M. Lamend	1960, 12, p. 40	
Ephémérides touristiques et folkloriques brabançonnaises de décembre, par Maurice Dessart	1962, 4, p. 41	
Poissons d'avril, plaisantes mystifications	1962, 9, p. 41	
Traditions populaires : la Nativité	1962, 11, p. 35	
Le tir à l'arc en Brabant, par C. Derie du Brunqueuz	1962, 11, p. 40	
NOUVEAUX BRABANÇONS		
Le Brabant, ses monuments, son folklore, vus par la philatélie, par P. Schroeder	1960, 5, p. 25 1960, 6, p. 26 1960, 12, p. 17	
Mosaïque de Noël, par A.-M. Lamend	1960, 12, p. 40	
Ephémérides touristiques et folkloriques brabançonnaises de décembre, par Maurice Dessart	1962, 4, p. 41	
Poissons d'avril, plaisantes mystifications	1962, 9, p. 41	
Traditions populaires : la Nativité	1962, 11, p. 35	
Le tir à l'arc en Brabant, par C. Derie du Brunqueuz	1962, 11, p. 40	
NOUVEAUX BRABANÇONS		
Le Brabant, ses monuments, son folklore, vus par la philatélie, par P. Schroeder	1960, 5, p. 25 1960, 6, p. 26 1960, 12, p. 17	
Mosaïque de Noël, par A.-M. Lamend	1960, 12, p. 40	
Ephémérides touristiques et folkloriques brabançonnaises de décembre, par Maurice Dessart	1962, 4, p. 41	
Poissons d'avril, plaisantes mystifications	1962, 9, p. 41	
Traditions populaires : la Nativité	1962, 11, p. 35	
Le tir à l'arc en Brabant, par C. Derie du Brunqueuz	1962, 11, p. 40	
NOUVEAUX BRABANÇONS		
Le Brabant, ses monuments, son folklore, vus par la philatélie, par P. Schroeder	1960, 5, p. 25 1960, 6, p. 26 1960, 12, p. 17	
Mosaïque de Noël, par A.-M. Lamend	1960, 12, p. 40	
Ephémérides touristiques et folkloriques brabançonnaises de décembre, par Maurice Dessart	1962, 4, p. 41	
Poissons d'avril, plaisantes mystifications	1962, 9, p. 41	
Traditions populaires : la Nativité	1962, 11, p. 35	
Le tir à l'arc en Brabant, par C. Derie du Brunqueuz	1962, 11, p. 40	
NOUVEAUX BRABANÇONS		
Le Brabant, ses monuments, son folklore, vus par la philatélie, par P. Schroeder	1960, 5, p. 25 1960, 6, p. 26 1960, 12, p. 17	
Mosaïque de Noël, par A.-M. Lamend	1960, 12, p. 40	
Ephémérides touristiques et folkloriques brabançonnaises de décembre, par Maurice Dessart	1962, 4, p. 41	
Poissons d'avril, plaisantes mystifications	1962, 9, p. 41	
Traditions populaires : la Nativité	1962, 11, p. 35	
Le tir à l'arc en Brabant, par C. Derie du Brunqueuz	1962, 11, p. 40	
NOUVEAUX BRABANÇONS		
Le Brabant, ses monuments, son folklore, vus par la philatélie, par P. Schroeder	1960, 5, p. 25 1960, 6, p. 26 1960, 12, p. 17	
Mosaïque de Noël, par A.-M. Lamend	1960, 12, p. 40	
Ephémérides touristiques et folkloriques brabançonnaises de décembre, par Maurice Dessart	1962, 4, p. 41	
Poissons d'avril, plaisantes mystifications	1962, 9, p. 41	
Traditions populaires : la Nativité	1962, 11, p. 35	
Le tir à l'arc en Brabant, par C. Derie du Brunqueuz	1962, 11, p. 40	
NOUVEAUX BRABANÇONS		
Le Brabant, ses monuments, son folklore, vus par la philatélie, par P. Schroeder	1960, 5, p. 25 1960, 6, p. 26 1960, 12, p. 17	
Mosaïque de Noël, par A.-M. Lamend	1960, 12, p. 40	
Ephémérides touristiques et folkloriques brabançonnaises de décembre, par Maurice Dessart	1962, 4, p. 41	
Poissons d'avril, plaisantes mystifications	1962, 9, p. 41	
Traditions populaires : la Nativité	1962, 11, p. 35	
Le tir à l'arc en Brabant, par C. Derie du Brunqueuz	1962, 11, p. 40	
NOUVEAUX BRABANÇONS		
Le Brabant, ses monuments, son folklore, vus par la philatélie, par P. Schroeder	1960, 5, p. 25 1960, 6, p. 26 1960, 12, p. 17	
Mosaïque de Noël, par A.-M. Lamend	1960, 12, p. 40	
Ephémérides touristiques et folkloriques brabançonnaises de décembre, par Maurice Dessart	1962, 4, p. 41	
Poissons d'avril, plaisantes mystifications	1962, 9, p. 41	
Traditions populaires : la Nativité	1962, 11, p. 35	
Le tir à l'arc en Brabant, par C. Derie du Brunqueuz	1962, 11, p. 40	
NOUVEAUX BRABANÇONS		
Le Brabant, ses monuments, son folklore, vus par la philatélie, par P. Schroeder	1960, 5, p. 25 1960, 6, p. 26 1960, 12, p. 17	
Mosaïque de Noël, par A.-M. Lamend	1960, 12, p. 40	
Ephémérides touristiques et folkloriques brabançonnaises de décembre, par Maurice Dessart	1962, 4, p. 41	
Poissons d'avril, plaisantes mystifications	1962, 9, p. 41	
Traditions populaires : la Nativité	1962, 11, p. 35	
Le tir à l'arc en Brabant, par C. Derie du Brunqueuz	1962, 11, p. 40	
NOUVEAUX BRABANÇONS		
Le Brabant, ses monuments, son folklore, vus par la philatélie, par P. Schroeder	1960, 5, p. 25 1960, 6, p. 26 1960, 12, p. 17	
Mosaïque de Noël, par A.-M. Lamend	1960, 12, p. 40	
Ephémérides tourist		

La Chandeleur

IL est entendu que février est le mois où les hommes font et disent le moins de sottises.

Non point parce que février leur insuffle un grain de sagesse supplémentaire, mais simplement parce qu'il ne patronne qu'un petit nombre de jours, ce qui, évidemment, diminue d'autant le risque d'en faire mauvais usage. Plus d'un mari nanti d'une épouse verbeuse ne songe-t-il pas avec soulagement, le 1^{er} février, que c'est le mois durant lequel sa femme parlera le moins ?...

D'ailleurs, dans la longue kyrielle des mois, février fait un peu figure d'excentrique. Mais il a une qualité : dès son début, le 2, il nous apporte la Chandeleur avec ses cierges et ses crêpes !

On a fort discuté au sujet de l'origine de cette fête et il semble qu'on n'est pas encore fixé à ce sujet.

La Chandeleur, il n'y a aucun doute à ce propos, fut d'abord une fête païenne datant des premiers temps de la fondation de Rome. Dès les signes annonciateurs du printemps, on célébrait le dieu Pan, qui avait le don d'arrêter les loups et de les éloigner des troupeaux.

C'étaient les lupercales (du latin lupus : loup). La cérémonie se déroulait en plein air et la nuit. Un jeune homme, couvert d'une peau de loup, représentait cet animal. Il se sauvait. Il était poursuivi par d'autres garçons portant des flambeaux. Devant le loup, les filles s'enfuyaient en poussant des cris d'effroi. Tout le monde courait, tout le monde se poursuivait, tout le monde se rattrapait. Et cela finissait dans des éclats de rire, devant des marchands ambulants qui vendaient des galettes toutes chaudes, cuites en plein vent.

Les jeunes femmes qui couraient ainsi au clair de lune finissaient souvent par rencontrer vraiment le loup.

Aussi, selon les uns, la tradition des lupercales romaines fut-elle modifiée par le pape Gélase 1^{er}, qui, en 492, en fit une fête de l'Eglise romaine et remplaça les flambeaux par des cierges. Seules, les galettes, les crêpes nous restent de la fête païenne.

Mais d'autres chroniqueurs estiment que la fête religieuse ne remonte qu'au pape Vigile, qui l'aurait créée en 546, pour remplacer la fête de Proserpine.

Ils justifient leur opinion sur le fait que, pendant la fête de Proserpine, les Romains, dans des courses nocturnes, représentaient Cérès et son cortège, courant au milieu de torches et de flambeaux, à la recherche déplorée de sa fille enlevée par Pluton, dieu de l'Ombre et des Enfers. La présence de ces torches et ces flambeaux expliquerait, par la tradition, l'emploi actuel des bougies, des cierges et aussi des « rats-de-cave », car certains paysans assistent, avec ces petites pelotes de bougie, à la messe de la Purification dont le deuxième jour de février ramène la pieuse solennité.

LES CIERGES

Naguère, en effet, le cortège qui se déroule, le matin, à la lumière scintillante des cierges, le long des nefs et dans le chœur des églises, ne comprenait pas seulement les prêtres de la paroisse, mais aussi tous les fidèles, tenant en main des chandelles de cire allumée. Après l'office, chacun d'eux emportait la sienne en sa demeure, où il la conservait avec grand soin, pour s'en servir en de certaines circonstances. Quand l'existence d'un des membres de sa famille se trouvait, par exemple, en grave danger, on l'allumait, et on la laissait éclairer, de ses lueurs, la couche de l'agonisant, pendant la durée des prières qu'on récitait, autour de lui, à son intention.

On l'utilisait aussi, au moment où le tonnerre et les éclairs annonçaient l'approche de l'orage.

Elle était placée, alors, sur la tablette de la cheminée, devant le crucifix de cuivre ou la madone de porcelaine, et on la laissait brûler, jusqu'à ce que les dangers de la foudre eussent complètement disparu.

LES CREPES

Au fond de bien des bourgades rustiques de nos vieux terroirs, toute ferme où l'on ne ferait pas de crêpes, le jour de la Chandeleur, serait certaine de de voir, au cours de l'été prochain, le seigle et le froment se carier dans ses champs, avant d'être mûrs.

La tradition veut, en effet, qu'on mange des crêpes pour s'assurer une part certaine de bonheur pendant le reste de l'année. Mieux même, on s'assurera le bonheur total, à condition de les faire soi-même et d'avoir l'adresse de les retourner en les faisant sauter dans la poêle.

La jeune fille qui retournera six fois la crêpe, sans la laisser choir, aura des chances de trouver un fiancé, avant la Chandeleur de l'année prochaine.

N'y parvient pas qui veut, du reste...

La croyance dans ce préjugé est solide et a des répondants de marque. On raconte que Napoléon était de ceux-là. A la Chandeleur, il ne dédaignait pas de tenir la queue de la poêle et d'en tirer des présages. Il en était parfois de mauvais. C'est ainsi qu'avant la campagne de Russie qui devait si mal finir pour lui, l'empereur eut la fantaisie de faire ses crêpes.

« Si je retourne celle-ci, affirmait-il, je gagnerais la première bataille ! celle-là, la seconde ! » et ainsi de suite... Il en fit sauter une, puis deux, puis trois, mais la quatrième lui échappa et tomba dans la cendre.

Peut-être, aux heures tristes de la retraite dans la neige, l'aigle blessé songea-t-il à la crêpe brûlée de la Chandeleur.

CALENDRIER TOURISTIQUE ET FOLKLORIQUE

FEVRIER

- 2 LOUVAIN : Fête patronale de l'Université. Messe solennelle en la Collégiale Saint-Pierre. Cortège.
- 10 BRUXELLES : « Les Amis du Rail » : Conférence sur « Châteaux, histoire, souvenirs... », spectacle « Son et Lumière » du Val de Loire, par René Briade. Cinéma Mirano, 38, chaussée de Louvain, à 10 heures.
BRUXELLES : 43^e Salon international de l'Agriculture (jusqu'au 17).
- 24 ST-GILLES-BRUXELLES : Fête du Civisme, Hôtel de Ville.
- 27 DIEST : Première grande foire aux chevaux et Foire commerciale.

MARS

- 3 NIVELLES : Cortège carnavalesque.
- 4 NIVELLES : Centre culturel : le folklore belge.
- 9 BRUXELLES : V^e Salon des Vacances au Heysel (jusqu'au 17 mars).
BRUXELLES, Centre international Rogier : « L'A.C.A. danse chez les Mayas ». Grand bal annuel paré et travesti de l'Académie Royale des Beaux-Arts de Bruxelles.
- 10 BRUXELLES : Foire internationale de la Coiffure et de la Beauté.
- 17 BRUXELLES : Eglise de la Chapelle. —

- Pèlerinage à St-Christophe. Bénédiction des véhicules (spécialement les autocars).
- 19 LOUVAIN : Pèlerinage à la Chapelle de St-Joseph (jusque fin mars).
- 24 AARSCHOT : Cortège carnavalesque.
HAL : Cortège carnavalesque.
ANDERLECHT : Bœuf-Gras.
WAVRE : Foire du Carnaval.

AVRIL

- 7 SCHAERBEEK : Grand cortège carnavalesque.
GRIMBERGEN : Concert de Carillon, tous les dimanches d'avril.
- 14 BRAINE-L'ALLEUD : Cortège carnavalesque.
HAKENDOVER : Procession.
- 15 WATERMAEL-BOITSFORT : Féerie lumineuse à l'occasion de la floraison des cerisiers du Japon, jusqu'au 30 avril.
- 30 BRUXELLES : Palais du Centenaire, Foire internationale (jusqu'au 12 mai).

MAI

- 4 VILVORDE : Ommegang des Géants.
- 19 GRIMBERGEN : Procession de St-Servais.
- 26 BRUXELLES : IX^e Congrès européen de la Brewery.

JUIN

- 2 LOUVAIN : Plantation du Meyboom.
- 23 NIVELLES : 75^e anniversaire de la mort de Ste-Marie de Nivelles. Un « Jeu de Marie » et une exposition d'orfèvrerie.

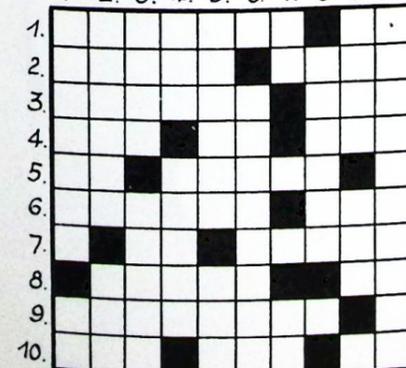
NOS MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 38

HORIZONTALEMENT

- 1. Commune du Brabant où l'on peut admirer un château-ferme du XVII^e siècle, restauré en 1958. Article arabe.

1. 2. 3. 4. 5. 6. 7. 8. 9. 10.



- 2. Hameau à la limite du Brabant, au nord de Geotbets. Préfixe.
- 3. Saint qui trône au sommet de l'Hôtel de Ville de Bruxelles. Sur la rose des vents.
- 4. Prière. Une forme de rire. Garçon d'écurie de courses.
- 5. Coup de batterie. Hameau du Brabant.
- 6. Commune du Brabant. Surnom de deux grandes vedettes du cyclisme international.
- 7. Règle. Commune du Brabant, célèbre par son église gothique et son château de Bouchout.
- 8. Sillon. Métal précieux.
- 9. Hameau, près de Court-Saint-Etienne.
- 10. Bière anglaise. Obtint. Interjection.

VERTICALEMENT

- 1. Célèbre danseuse, née à Bruxelles (1710-1770). Possessif.
- 2. Rappelle les Frères Trinitaires de Nivelles. Assaisonnement.
- 3. Variété constante qui se conserve par la génération. Commune du Brabant qui possède une église gothique et le Château de Gérardon.
- 4. Interjection. Corindon.

- 5. Sottise. Germandrée.
- 6. Commune brabançonne offrant aux visiteurs un château à tours féodales, une chapelle du XVI^e siècle et une église classique.
- 7. Retourné : partie de squelette. Note.
- 8. Nom vulgaire de l'ache améliorée.
- 9. Volcan. Egalité.
- 10. Commune du Brabant, située à l'extrême limite de la Province.

Pierre LAURENT.

SOLUTION DU PROBLEME N° 37





HOEGAARDEN est la seule localité où s'est maintenue l'ancienne coutume de faire la procession des rameaux (7 avril prochain) dans laquelle figure le Christ assis sur un âne, accompagné des 12 apôtres. La « Confrérie des 12 apôtres » existe depuis le 12 mars 1631. — En bas, les enfants, porteurs de rameaux de buis, suivent la procession.

